Fin de règne pour le baron de la drogue de Naâma

Page 5

ALGÉRIAN OLYMPIC AND SPORTS AWARDS 2016

Les plus grandes vedettes du sport algérien honorées

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5687 - SAMEDI 28 JANVIER 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PHÉNOMÈNE PREND DE L'AMPLEUR

Benghebrit en guerre contre la violence dans les écoles

Page 5

LA CRISE LIBYENNE EN EXAMEN À BRAZAVILLE

LE PLAIDOYER D'ALGER POUR UNE SOLUTION PACIFIQUE

L'Algérie demeure convaincue que seule une option politique pacifique et sans ingérence étrangère conduira la Libye vers la paix. C'est ce qu'a affirmé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Brazzaville (République du Congo), rappelant "l'engagement fort" de l'Algérie en faveur de la mise en œuvre de la solution politique pour le voisin Libyen, déchiré par une guerre civile depuis février 2011.

Page 3



DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

DES VILLES DES HAUTS PLATEAUX BIENTÔT HISSÉES AU RANG DE WILAYAS DÉLÉGUÉES

Le nouveau découpage administratif, dont la première opération a été entamée en 2015 a, semble-t-il, donné satisfaction. La seconde phase de ce remodelage du territoire sera concrétisée en 2017, à en croire le premier responsable des Collectivités locales, et devra hisser quelques daïras des Hauts Plateaux au rang de wilayas déléguées. Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIVE

Des villes des Hauts Plateaux bientôt hissées au rang de wilayas déléguées

Le nouveau découpage administratif, dont la première opération a été entamée en 2015 a, semble-t-il, donné satisfaction. La seconde phase de ce remodelage du territoire sera concrétisée, à en croire le premier responsable des Collectivités locales, en 2017, et devra hisser quelques daïras des Hauts Plateaux au rang de wilayas déléguées.

La réduction du champ d'action des walis pour une meilleure efficacité, entre autres objectifs recherchés par la création de wilayas déléguées semble avoir donné ses fruits au Sud où une dizaine de nouvelles entités ont vu le jour en 2015. C'est le constat fait en fin de semaine par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Le ministre a en tout cas précisé que les wilayas nouvellement créées « remplissent toutes les conditions matérielles et humaines et fonctionnent normalement ».

Même si d'aucuns admettent que ce « rapetissement » obéit dans certains cas à une reconsidération de revendications sociales nées bien avant le dernier découpage de 1983, lorsque, pour des raisons souvent liées à des groupes d'intérêts, certaines villes de grande importance se sont vu « chiper » le statut de wilaya au profit de localités beaucoup plus petites.

Des villes dont les promesses de promotion à un rang plus élevé non tenues n'ont jamais été pardonnées. A l'image de Boussâada dans la wilaya de M'sila, Maghnia à Tlemcen, Barika relevant de Batna ou encore Chechar à Khenchela dont les habitants voient la nécessité de promouvoir leur cité en chef-lieu de wilaya



ou du moins en wilayas déléguées pour les plus ceinturées d'entre-elles. A l'image de la ville d'El-Eulma, mal lotie par dame nature qui a fait que la région, véritable poumon économique ait comme voisine, à une dizaine de kilomètres, la capitale des Hauts Plateaux, Sétif. Sellal avait promis aux habitants d'El-Eulma lors d'un meeting organisé à quelques jours du dernier scrutin que leur localité « sera hissée en wilaya ».

L'autre objectif visé par ce nouveau découpage reste la réduction des distances notamment au Sud où les citoyens de certaines communes étaient contraints de faire des centaines de kilomètres pour se faire délivrer des documents administratifs.

Bien qu'il reste plus qu'admis que la création de telles entités vise aussi à les préparer pour postuler plus tard à un statut plus autonome.

Le ministre l'a même laissé entendre lors de son intervention : « Le projet du nouveau découpage administratif vise à préparer au mieux les wilayas déléguées à devenir des wilayas à part entière, mais avant, il faut évaluer leurs performances et élargir leurs fonctions et prérogatives », a-t-il dit.

Le ministre précisera, par ailleurs, que «la nouvelle organisation administrative tiendra compte du paramètre du développement local ». Il ajoutera que les nouvelles wilayas déléguées « contribueront à l'accompagnement de leurs communes pour assurer le développement, créer la compétitivité et une attractivité régionale à même de renforcer leurs capacités en termes de création de richesses conformément au nouveau modèle économique ».

Bedoui a rappelé que «près de 16,6 milliards de DA ont été mobilisés et les mesures de recrutement facilitées au niveau de ces wilayas déléguées qui ont vu le recrutement de 796 fonctionnaires, dont 541 permanents », en accordant la priorité aux « enfants de la région.»

Le ministre a aussi indiqué que les wilayas déléguées « ont été dotées des mêmes services et directions que les wilayas mères mais à un degré moindre», et pour améliorer leurs capacités, elles ont bénéficié de quelque 239 opérations financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Amine B.

AFIN DE PROCÉDER À LA RÉGULARISATION DE LEURS DOSSIERS

Le ministère de la Défense réunit les représentants des rappelés du service national

UNE RÉUNION de travail regroupant les représentants du ministère de la Défense nationale et des rappelés du service national dans le cadre de la mobilisation, appliquée durant la période de 1995 à 1999, s'est tenue jeudi dernier au cercle national de l'Armée à Béni Messous.

« Dans le cadre des efforts consentis pour la prise en charge des préoccupations sociales de la catégorie des rappelés du service national dans le cadre de la mobilisation, appliquée durant la période de 1995 à 1999, et découlant de l'intérêt particulier que M. le Général de corps d'Armée, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, accorde à cette catégorie, une réunion de travail s'est tenue, le 26 janvier 2017, au niveau du Cercle national de l'Armée à Béni Messous, avec des représentants de cette catégorie, venus de trente wilayas des quatre coins du pays », note la même source.

« Cette rencontre a permis aux représentants du ministère de la Défense nationale d'être à l'écoute de leurs préoccupations et doléances avant d'examiner le déroulement de l'opération de traitement et de régularisation des dossiers, le taux d'invalidité et les pensions de retraite, ainsi que les recours présentés ».

Le MDN fait savoir, à ce propos, que «cette opération a atteint sa dernière phase, dont le taux de traitement des dossiers déposés est de 95%», précisant que l'opération «demeure toujours en cours jusqu'au mois de juin 2017, délai de sa clôture». «Les représentants de cette catégorie ont exprimé, à l'occasion, leur satisfaction quant à la cadence d'avancement de l'opération de traitement et de régularisation de leurs dossiers, comme ils ont exprimé leurs remerciements et leur gratitude quant aux efforts fournis par les services médico-sociaux compétents et l'intérêt qu'ils portent à la régularisation de leurs dossiers, afin de faire valoir leurs droits», relève le communiqué du MDN.

« Cela dénote la détermination affichée par le ministère de la Défense nationale à concrétiser ses engagements, notamment envers les citoyens qui ont répondu à l'appel de la patrie et participé au rétablissement de la sécurité et de la quiétude à travers le territoire national », ajoute-on. Les rappelés du service militaire durant la période 1995 à 1999 n'ont pas cessé depuis plusieurs années de revendiquer une reconnaissance de leurs «sacrifices durant la décennie noire», lorsqu'ils ont été mobilisés pour combattre le terrorisme. Certains anciens rappelés réclament des postes de travail, de bénéficier de soins notamment pour les 6 000 anciens rappelés qui sont blessés, atteints de troubles mentaux ou encore handicapés. Ils réclament, également, des logements, en sus des compensations morales et financières. Le nombre d'anciens rappelés encore vivants atteindrait 123 000 individus. Ils se sont constitués en un conseil national pour faire valoir leurs revendications auprès du ministère de la Défense nationale.

N.M.

PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUIS DÉTENUS DANS LES GEÔLES DE L'OCCUPANT MAROCAIN

Une détention arbitraire honteuse

Le Coordinateur espagnol des associations amies avec le peuple sahraoui (Ceas-Sahara), José Taboada a affirmé hier que le report du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe de "Gdeim Izik", soumettait les prisonniers une détention arbitraire honteuse.

Les autorités d'occupation marocaines "n'arrivent pas à fournir des preuves contre les prisonniers sahraouis de Gdeim Izik, détenus arbitrairement depuis six ans", déplorant le refus de "toute possibilité de liberté conditionnelle" a estimé le coordinateur espagnole . Le procès en appel des prisonniers politiques sahraouis condamnés à de lourdes peines par une juridiction militaire marocaine, a été reporté au 13 mars prochain, selon de sources judiciaires. Ce procès, marqué par un manque d'organisation, s'est ouvert dimanche sur fond d'appels à la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers ainsi qu'au jugement des responsables marocains des "détentions arbitraires". La cour d'appel de Salé "n'est pas compétente pour juger les prisonniers politiques sahraouis", a-t-il dit avant de préciser que "les documents contenus dans leurs dossiers sont faux et les aveux des prisonniers sont soit inventés, soit soutirés sous la torture dans un territoire occupé par la force" depuis plus de 40 ans. Le Coordinateur espagnol du Ceas-Sahara, a réaffirmé que "tous les jours, les droits humains les plus élémentaires sont violés dans les territoires sahraouis occupés" par les autorités marocaines. La Ceas-Sahara dénonce par ailleurs le "caractère politique du procès des prisonniers de Gdeim Izik" qui ont été injustement jugés par un tribunal militaire et actuellement par une cour civile", a-t-il soutenu. L'intention marocaine est de "condamner le peuple sahraoui qui manifeste tous les jours pour la liberté et l'indépendance du Sahara occidental et le respect de ses droits civils, politiques et économiques", a-t-il ajouté. La solidarité et le soutien aux prisonniers politiques sahraouis et particulièrement ceux du groupe de "Gdeim Izik" connait actuellement un grand élan en Espagne où de nombreuses voix d'associations amies ou d'institutions élues expriment leur soutien indéfectible et appellent à la libération "immédiate des prisonniers politiques sahraouis".Le conflit du Sahara Occidental est le plus vieux en Afrique. Eclaté en 1975, les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un referendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

M.D

LA CRISE LIBYENNE EN EXAMEN À BRAZAVILLE

Le plaidoyer d'Algérie pour une solution pacifique

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, réaffirmé hier à Brazzaville (République du Congo) "l'engagement fort" de l'Algérie en faveur de la mise en œuvre de la solution politique en Libye loin de toute ingérence extérieure".

«L'Algérie, qui est depuis le début du conflit, à équidistance avec toutes les parties libyennes, réaffirme son engagement fort en faveur de la mise en œuvre de la solution politique dans le cadre du dialogue inclusif inter-libyen et de la réconciliation nationale, loin de toute ingérence extérieure", a indiqué M. Sellal dans son intervention à Brazzaville devant le sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, auquel participent les pays du voisinage. "Parce que concernée au titre du voisinage, de l'histoire et des liens forts entre les populations des deux pays et des conséquences directes de la poursuite du conflit sur sa stabilité et sa sécurité, l'Algérie appelle instamment tous les frères libyens à s'unir contre le terrorisme et le crime organisé et à mener la seule bataille qui vaille, celle de la paix et la stabilité", a souligné M. Sellal qui représente à ce sommet le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le Premier ministre a précisé que "c'est ce message que l'Algérie a porté ces dernières semaines lors des visites du président de la Chambre des représentants Aguila Salah, le Maréchal Khalifa Haftar, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale, Faiz Serradj, le président du Haut conseil d'Etat, Abderrahmane Sweihli, des parlementaires de la Chambre des représentants, des présidents de commissions de la Chambre des représentants, des présidents de conseil municipaux, des leaders et personnalités politiques ainsi que d'autres acteurs". "Tous ont manifesté une réelle volonté à poursuivre cet élan de dialogue et soutiennent tout processus visant à la réconciliation nationale", a encore souligné M. Sellal. Il aussi souligné que l'Algérie "poursuivra, en concertation avec les autorités légitimes de ce pays, cet effort". "Nous restons convaincus que les frères libyens, conscients plus que jamais, des risques de partition et de chaos auxquels ils sont confrontés, ont la volonté et la sagesse qui leur permettront de transcender les difficultés conjoncturelles et de relever les défis actuels", a encore affirmé M. Sellal. Le Chef de la Primature a lancé un appel aux pays voisins et africains ainsi qu' à la communauté internationale d'accompagner les libyens , à



travers un agenda unique, celui du recouvrement durable de la paix, de la stabilité et de la sécurité".

Avant-hier le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). Lors de cette rencontre, qui intervient la veille de la réunion au sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, Martin Kobler a fait état des "difficultés" rencontrées dans la mise en œuvre de l'accord politique libyen et des "efforts" entrepris pour trouver des solutions "consensuelles", dans le cadre du dialogue entre les parties libyennes, est-il précisé de même source. Il a loué, dans ce cadre, la "contribution significative" de l'Algérie au "rapprochement" des positions entre Libyens et a remercié les autorités algériennes pour leur "soutien" au processus politique actuellement mené pour mettre un terme à la crise en Libye. De son côté, M. Messahel a assuré l'émissaire onusien que l'Algérie "continuera comme par le passé à œuvrer en faveur de la solution politique, de l'approfondissement du dialogue inclusif inter libyen, en dehors de toute ingérence et de la réconciliation nationale entre Libyens", conclut le MAE. Une réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye s'est tenue dans la capitale congolaise avec la participation des cinq pays membres et les chefs d'Etat et de gouvernement des pays voisins de la Libye dont l'Algérie. Mandaté par l'Union africaine (UA), le Comité de Haut niveau a eu à se pencher sur « l'évolution du dossier libyen et sur les voies et moyens susceptibles de parvenir à une solution rapide et consensuelle à ce conflit ». Le Comité de haut niveau de l'UA est composé de cinq pays, à savoir la Mauritanie, le Niger, le Congo, l'Ethiopie et l'Afrique du Sud. A la demande de l'Algérie, il été élargi aux pays voisins de la Libye pour se transformer par la suite en 5+7.

LA «DISCRÈTE» MÉDIATION ALGÉRIENNE

Les plus hautes autorités algériennes ont réitéré la position de l'Algérie en faveur d'un règlement de la crise libyenne basé sur le respect de la souveraineté de la Libye, la non-ingérence dans ses affaires internes et le dialogue inter-libyen, affirmant que l'Algérie « jouit de la confiance des différentes parties libyennes en étant à équidistance de toutes ces parties ». La solution politique à cette crise, rappelle Alger, « ne doit pas être imposée mais doit émaner des Libyens eux-mêmes dans le cadre d'un dialogue impliquant toutes les parties libyennes concernées ». Lors du 24e sommet de l'Union africaine (UA), qui a eu lieu en Janvier 2015 en Ethiopie, le rôle de la diplomatie algérienne a été fortement souligné par l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la Libye à l'époque, Dileita Mohamed Dileita, ancien Premier ministre de Djibouti. « La médiation algérienne fait le travail discrètement. Elle a reçu plusieurs dizaines de représentants de tous bords et est également en appui de l'initiative du secrétaire général qui vient régulièrement rendre compte à Alger de l'évolution de la situation. L'Algérie est un pivot dans la résolution de la crise. Mais rien ne peut se faire sans les Libyens. S'il n'y a pas de volonté du peuple libyen, nous ne pourrons pas avancer », avait indiqué Mohamed Dileita dans un entretien accordé au quotidien français « Le Monde ». Et d'ajouter : « L'intervention militaire n'a jamais été défendue par l'UA, qui privilégie le dialogue et la recherche d'une solution politique à cette crise. Nous avons toujours milité pour un dialogue politique inclusif, ce qui prend du temps, certes, mais nous pensons que c'est l'unique option ».

Djamel Zerrouk

BOUTERFA OPTIMISTE SUR L'ACCORD OPEP-NON OPEP

L'objectif de réduire la production du pétrole de 1,8 millions de barils/ jour serait atteint dès février

L'OBJECTIF de réduire de 1,8 million de barils/jour par l'Opep et 11 pays non-membres de l'organisation devrait être atteint à 100 % dès février prochain, selon le ministre de l'Energie Noureddine Boutarfa. «La réduction effective a déjà atteint 1,5 million de barils/jour» a-t-il déclaré jeudi à la presse en marge de la signature par Sonatrach d'un contrat et d'un protocole d'entente respectivement avec la société indienne d'Engineering EIL et l'italienne Versalis, filiale du groupe ENI. Le ministre de l'Energie a ajouté que la prochaine réunion d'évaluation des accords de l'Opep et de ses partenaires, relatifs à une baisse de 1,8 million de barils/jour (mbj) de la production pétrolière, se tiendra en mars prochain au Koweït. «La prochaine réunion du comité de monitoring et de surveillance se tiendra autour du 20-25 mars au Koweït. Elle examinera le niveau d'application de l'accord par tous les pays concernés», a précisé Boutarfa. Les pays de l'Opep étaient convenus fin novembre de réduire leur production de 1,2 mbj applicable à partir du 1er janvier 2017 et pour six mois, afin de permettre au marché de se rééquilibrer. Ils ont aussi convaincu début décembre des pays producteurs non membres de l'organisation, dont la Russie et Oman, de se joindre à leur effort. Ces pays ont décidé alors une réduction de 558 000 b/j. Le comité de surveillance des accords de l'Opep et de ses partenaires sur la réduction de la production de pétrole s'est réuni dimanche dernier à Vienne en présence, entre autres, du ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa. Plusieurs pays producteurs de pétrole avaient estimé lors de cette rencontre que l'accord Opep-non Opep était bien respecté et en bonne voie. Le comité ministériel de surveillance est coprésidé par le Koweït et la Russie et en l'Algérie est membre avec le Venezuela et le Sultanat d'Oman. Cet accord, le premier du genre entre les pays de l'Opep, et plus d'une dizaine de pays non Opep devrait permettre un redressement des prix de l'or noir qui ont commencé à chuter dès l'été 2014, passant de 110 dollars le baril à moins de 50 dollars. La Banque mondiale, dans son dernier rapport publié ce 24 janvier, a maintenu ses prévisions concernant les prix du pétrole brut pour l'année en cours, à 55 dollars le baril, soit un bond de 29 % par rapport à 2016. Des prévisions qui reposent sur l'hypothèse selon laquelle, « les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays producteurs de pétrole se conformeront à l'accord de limitation de la production après une longue période de production effrénée».

La Russie acteur clé dans le rééquilibrage du marché réduit sa production de 100 000 b/j

La Russie, acteur clé de cet accord OPEP-non OPEP, de par sa position de premier producteur mondial d'hydrocarbures, assure que les prix du pétrole vont probablement remonter maintenant que les pays producteurs ont commencé à appliquer avec succès l'accord de réduction de leur production pétrolière. Son ministre de l'Énergie, Alexandre Novak, avait déclaré récemment que les prix du pétrole ont encore de la marge pour augmenter. «À mon avis, le prix du baril atteindra 50 à 60 dollars cette année», a-t-il prévu dans une déclaration à la presse, assurant que cette baisse de production décidée entre membres et non-membres de l'OPEP a été respectée par tous les participants. En vertu de cet accord, la Russie a réduit sa production d'environ 100 000 b/j, selon le ministre russe. Qualifiant de «grande réussite» le fait que les pays membres et non-membres de l'OPEP ont ainsi réussi à stabiliser le marché mondial du pétrole, le ministre russe a avancé que le marché pourrait retrouver son équilibre dès le mois de juillet.

Z. M.

ASSURANT QUE L'ALGÉRIE EST UN FOURNISSEUR FIABLE

Le PDG de Sonatrach affirme que les déclarations de GRTgaz relèvent de la «spéculation»

Le PDG de Sonatrach, Amine Mazouzi, a démenti formellement les déclarations du directeur général de GRTgaz, filiale d'Engie, Thierry Trouvé, selon lesquelles le sud-est de la France connaît des difficultés d'approvisionnement en gaz en raison du quasi-arrêt des livraisons depuis l'Algérie.



«Les propos d'un responsable de GRTgaz faisant état d'une rupture dans l'approvisionnement en gaz du sud-ouest de la France à partir de l'Algérie relèvent de la spéculation», a-t-il répliqué en expliquant qu'il y a eu une vague de froid en Europe qui n'était pas prévue et qui a été accompagnée d'une très forte demande en gaz. Tout le monde est alors allé chercher du gaz, et l'Algérie a été un fournisseur très fiable et a concouru à exporter une partie de cette demande européenne», a-t-il soutenu. Il a ajouté que ni Sonatrach ni Engie n'avait parlé de manque d'engagement. «C'est une polémique qui a été créée de toutes pièces et qui ne concerne ni Sonatrach ni Engie», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tenue en marge de la signature de deux contrats d'études avec des sociétés italienne et indienne. Le PDG de Sonatrach a assuré encore une fois que l'Algérie est un fournisseur fiable en gaz. «Nous avons honoré tous nos engagements et répondu à toutes les demandes convenues entre les deux parties notamment durant le mois de janvier, et même pendant l'arrêt technique de l'unité de liquéfaction de Skikda », a-t-il précisé, en relevant que cette unité a redémarré jeudi. Cet arrêt routinier pour raison de maintenance «devait durer jusqu'au mois de février, mais je vous annonce que l'unité (GNL K) de Skikda vient de démarrer aujourd'hui», a-t-il ajouté. Ainsi, Sonatrach continuera ses approvisionnements avec «davantage de cargaisons vers Engie», a-t-il assuré. Mais l'arrêt technique de l'unité de Skikda n'a été à l'origine d'aucune perturbation d'approvisionnement de la France, a tenu à souligner Mazouzi. Concernant les prix de vente, «ils ne concernent que Engi et Sonatrach», a-t-il répondu à un journaliste. «Lorsqu'il y a une relation commerciale entre deux sociétés, les prix sont évidemment discutés et révisés annuellement», a-t-il souligné. Pour rappel, un responsable de GRTgaz, cité par des médias français, a fait état d'une rupture dans l'approvisionnement en gaz du sud-ouest de la France à partir de l'Algérie. A ce propos, une source de Sonatrach avait indiqué récemment à l'APS que les quantités contractuelles destinées à cette région française avaient été «totalement épuisées» par l'opérateur Engie (ex-GDF Suez), et ce, en raison de la hausse de la consommation, suite notamment à la persistance des mauvaises conditions climatiques en France. «Ainsi, la partie française a sollicité Sonatrach pour l'approvisionner en quantités supplémentaires de gaz, mais Sonatrach est dans son droit de décliner cette demande en raison de ses engagements avec d'autres clients», a-t-elle ajouté. Le recours d'Engie à Sonatrach pour augmenter ses livraisons gazières s'explique par le retour à la hausse des prix de gaz sur le marché spot puisqu'il est indexé sur les cours du pétrole brut, avait précisé la même source, rappelant que la compagnie algérienne avait subi des pressions de la part des sociétés françaises et européennes pour réviser les prix contractuels de gaz dans le sillage de la chute des prix de pétrole. «La partie française voulait renégocier les contrats gaziers à long terme avec Sonatrach lorsque les prix (du gaz) étaient bas. Ils (les Français) voulaient faire pression sur Sonatrach pour renégocier ces contrats», avait fait savoir la même source.

Les réserves gazières de l'Algérie demeurent «énormes»

Questionné également par la presse sur un éventuel «essoufflement» des réserves gazières du pays durant les dernières années en raison de l'augmentation de la production, le PDG de Sonatrach a assuré que le déclin constaté en termes de production ne s'est pas fait au détriment des réserves du pays mais a été généré par une série d'actions d'optimisation. Il a assuré que les réserves gazières de l'Algérie étaient «énormes» et «très importantes» et que le pays «restera un producteur et un fournisseur gazier à court, moyen et long termes (...). Nos gisements sont exploités de manière très rigoureuse, d'ailleurs nous avons des taux d'extraction parmi les plus faibles au monde car nous travaillons d'abord pour la préservation des gisements avant de penser aux augmentations de nos capacités de production». Selon lui, les réserves de gaz suffiront pour une production de plus d'un siècle alors que celles de pétrole ne s'épuiseront pas avant 2050 ou 2060. Mais parler de «surexploitation» des réserves relève de la pure spéculation, a fait valoir le patron de Sonatrach car, selon lui, aucune partie, à part Sonatrach et l'Etat algérien, n'a droit d'accéder aux informations liées aux réserves minières. «La base de données (relatives à ces informations) est confidentielle (...). Qui dispose d'outils de simulation, d'expertise, de références pour prétendre pouvoir y (base de données) accéder?», s'est-il interrogé. S'exprimant sur les financements des projets de Sonatrach, il a affirmé que ce groupe allait «s'autofinancer pour la réalisation de tous ses projets à l'exception des projets pétrochimiques qui seront réalisés en partenariat». Il a d'autre part annoncé que la compagnie était en train d'étudier les meilleures opportunités pour engager des investissements en Afrique, notamment en Mozambique et en Tanzanie, ainsi qu'en Asie et en Amérique. Interrogé sur l'avancement du projet Galsi (gazoduc Algérie-Sardaigne), un autre haut responsable de Sonatrach a indiqué que c'est «un projet vivant et qui avance très bien».

T.R.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

La première tranche inaugurée fin février

FIN du calvaire pour les usagers de la RN 26, du moins partiellement. La première tranche du méga projet du siècle pour la wilaya de Béjaïa, qui est la pénétrante autoroutière reliant l'autoroute Est-Ouest au port de Béjaïa sur 100 km environ va être inaugurée fin février prochain. Ainsi, la livraison de ce tronçon de 42km depuis la localité de Biziou (commune de Seddouk) et la municipalité d'Adjiba (wilaya de Bouira), à l'autoroute Est-Ouest est prévue pour le mois de février.

C'est ce qu'a indiqué jeudi dernier un responsable de la direction des travaux publics, mais avec prudence. Selon lui, la livraison est conditionnée par le climat. «L'ouverture de cette première tranche au trafic routier sur 42km ne sera possible que si les conditions climatiques sont favorables de manière à ce que les travaux restant, soient exécutés sans contraintes et avec un rythme normal», a-t-il laissé entendre. «Si le climat est favorable, les travaux de signalisation verticale et horizontale vont être menés sans discontinuité; la première tanche sera livrée à la fin du mois de février», a déclaré le responsable à la DTP sur Radio Soummam jeudi dernier. Aussi, selon la cellule de communication de la wilaya, le wali de Béjaïa a effectué en compagnie du directeur des travaux publics une visite sur le chantier ces derniers jours «afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux». «Le premier responsable de la wilaya a entamé sa visite à partir d'Ahnif et a inspecté tous les chantiers de tout le tracé, jusqu'à Bejaïa», selon la même source. Le taux d'avancement de la première tranche est estimé à 95%», a-t-on indiqué, poursuivant que «42 km linéaires de la pénétrante sont déjà achevés et il reste les travaux de réalisation des signalisations horizontales, verticales et aussi les travaux de marquage». Et d'annoncer l'ouverture de ce tronçon sans donner une date précise: «ce tronçon très attendu par la population locale sera livré prochainement», faisant observer que «le chef de l'exécutif a instruit le directeur des travaux publics d'accélérer le rythme des travaux pour rattraper le retard et livrer le projet dans des délais raisonnables».

Et d'annoncer aussi qu'«une réunion est prévue au cours de la semaine prochaine avec les responsables de l'ANA, de l'entreprise chinoise en charge du projet ainsi que tous les intervenants dans le cadre de ce méga projet, afin de préparer un calendrier d'exécution». Cependant, il reste un point qui n'est toujours pas clair, à savoir l'échangeur qui devait être réalisé au niveau d'Allaghane (sortie est de Tazmalt). Personne n'en parle depuis de longs mois comme s'il n'existait pas du tout. Et les populations, notamment des communes de Tazmalt, Ighil Ali, Béni M'likèche, Boudjéllil et Aït R'zine. S'interrogent sur ce silence. Il y a lieu de rappeler que l'ex-wali a jugé que «c'est le meilleur lieu pour réaliser un échangeur qui va desservir 14 commune et la wilaya de Bordj Bou-Arréidj», selon le vice-président de l'APW Hocine Kerrouche, sachant qu' «une zone industrielle de 175ha est en voie de réalisation, notamment dans la phase de l'aménagement des VRD. En cas d'accident ou incident majeur comment peut-on lancer des opérations de secours et sécurisation», s'interroge notre interlocuteur. Pour lui, il est inconcevable qu'une région qui est traversée par un quart d'autoroute depuis Béni Mansour jusqu'à Bouzerouel sur 35 km reste sans échangeur.

La question mérite vraiment d'être posée afin d'attirer l'attention des autorités centrales et de wilaya sur cette situation. En fait, dans l'immédiat, les autorités de wilaya plus particulièrement celles du secteur devraient, au moins, prévoir des sorties provisoires d'autoroutes pour les urgences. La question reste posée et c'est aux responsables du secteur d'y apporter des réponses.

N. Bensalem.

TIZI OUZOU

Des stagiaires algériens chez les Coréens

LES RESPONSABLES de la formation professionnelle de la wilaya de Tizi Ouzou poursuivent inlassablement leur politique d'offres de métiers aux jeunes algériens qui, volontairement ou non, ne décrochent pas le billet d'entrée à l'université. A présent, l'offre aux jeunes gens et jeunes filles évoluant parallèlement à la ligne universitaire pour la maîtrise des métiers maritimes. C'est dans ce sens effectivement qu'une convention a été signée entre la direction de la formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'Azeffoun et la société algéro-coréenne
«SAKOMAS», spécialisée dans les bateaux. Cet accord a été signé mercredi dernier en présence du directeur de wilaya de formation et de l'enseignement professionnels
(DFEP), du directeur de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM) et du chef de daïra d'Azeffoun. Cette convention en question porte sur la formation dans la spécialité menuiserie maritime par le mode de formation par apprentissage, et ce au profit de d'une quinzaine de stagiaires. La durée de leur formation est de 18 mois. A noter que dans le passé, 25 stagiaires inscrits au CFPA d'Azeffoun ont été formés par cette entreprise navale. Et une fois leur formation terminée, ces jeunes gens ont été recrutés par cette même entreprise école, c'est-à-dire SAKOMAS.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Benghebrit réaffirme sa détermination à lutter contre le phénomène

L'épineux dossier de la violence dans le milieu scolaire a été remis sur le tapis par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, affirmant que son département ministériel est soucieux de lutter contre ce phénomène de façon «globale et permanente».

Ce phénomène a pris des dimensions alarmantes, ce qui influe négativement sur le climat en milieu scolaire.Une série de mesures pédagogiques, organisationnelles et institutionnelles ont été prises par son département pour lutter contre cette violence, a soutenu la ministre lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales. Elle a indiqué que «la prévention et la lutte contre la violence en milieu scolaire figure parmi les priorités du ministère, qui est déterminé à prendre en charge ce phénomène de façon globale et permanente», a souligné Benghebrit répondant à la question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale. Rappelant certaines mesures initiées par le ministère depuis deux ans pour lutter contre ce fléau, la première responsable du secteur de l'éducation a cité en particulier «les contenus éducatifs basés sur la notion de citoyenneté, le civisme et les droits de l'enfant». Soulignant par ailleurs l'impératif de lutter contre la déperdition scolaire, la ministre a fait savoir que l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire compte parmi «les mesures à même de faciliter le traitement du phénomène de la violence». Appelant à la nécessité de «multiplier les formations dans le domaine de la médiation, de la gestion des conflits et de l'écoute des élèves, particulièrement en période d'adolescence, au profit des fonctionnaires du secteur» Mme. Benghebrit a souligné l'importance de revoir le règlement intérieur des établissements éducatifs, d'appliquer la charte de déontologie du secteur, d'œuvrer à respecter les lois interdisant le recours à la violence, d'encourager la participation des élèves dans la vie scolaire et de mettre en place des comités d'écoute. Concernant les mesures à caractère institutionnel, la ministre a cité la mise en



place d'une commission intersectorielle (ministère de l'Education - DGSN) en vue «d'élaborer une convention portant mise en place d'un plan de lutte contre le phénomène de violence en milieu scolaire et les dangers du monde virtuel» ainsi qu'un groupe de travail avec les partenaires sociaux, installé en 2015. Elle a mentionné par ailleurs la signature, en mars 2016, d'une convention avec le ministère de la Défense nationale et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales portant sur la mise en place de mécanismes communs en matière de sécurisation et de protection de l'école de la violence, ainsi que de prévention des dangers que peuvent constituer certains sites Internet, et ce à travers la formation des enseignants et la sensibilisation des élèves. Dans le même contexte, la ministre a mis en exergue les missions de l'Observatoire national d'éducation et de formation, qui a pour principal objectif «la mise en place d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la violence en milieu scolaire».

Lynda Louifi

TROIS RÉSEAUX DÉMANTELÉS EN 24 HEURES

Le baron de la drogue de Naâma est tombé

La lutte contre les réseaux de trafic de drogue bat son plein en ce début de l'année 2017. Les enquêteurs de la police et de la gendarmerie ciblent notamment les cerveaux des réseaux de trafic suite aux arrestations de plusieurs dealers et autres fournisseurs de cannabis. Trois opérations distinctes ont été menées durant jeudi passé suite, auxquelles huit trafiquants notoires, dont un baron du kif, ont été arrêtés par les policiers et gendarmes à Ouled Fayet (Alger), Naâma et Blida. En tout, plus de 55 kg de résine de cannabis ont été saisis et trois réseaux de trafic de drogue ont été démantelés. La première grosse affaire concerne un baron de la drogue natif de la wilaya de Naâma, longtemps recherché par les services de sécurité, qui a été enfin arrêté par les policiers enquêteurs de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Naâma. Qualifiant cette opération de très importante, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a salué l'arrestation d'un des plus grands barons et les plus recherchés au pays. Le nom de ce baron de la drogue a été cité dans les plus grosses affaires de trafic aux frontières Ouest. La DGSN a affirmé que l'arrestation du cerveau du trafic de drogue de l'ouest du pays a été effectuée par les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI), relevant de la Sûreté de



wilaya de Naâma. Ces derniers ont mis fin aux activités d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue qui opérait sur l'axe des frontières ouest du pays. Cette opération, effectuée sur la base d'informations obtenues par les services de police, a été ponctuée par la saisie de 50kg de drogue (kif traité), un véhicule touristique, une somme d'argent de 298 500 DA, ainsi l'arrestation de trois personnes dont le baron du réseau. Dans une autre opération anti-stups, dans l'Algérois, c'est un narcotrafiquant qui a été surpris, jeudi passé, par l'intervention des policiers qui l'ont arrêté en possession de 3 kg de cannabis. Les policiers ont perquisionné le domicile du narcotrafiquant et découvert la drouge cachée dans sa chambre. Les policiers d'Ouled Fayet ont surveillé ledit trafiquant durant plusieurs jours avant de passer à l'action. Une troisième affaire a été menée, cette fois du côté de Blida. Les gendarmes ont procédé à l'arrestation de deux présumés trafiquants de drogue. L'opération a été menée le 25 janvier passé. Agissant sur renseignements, les gendarmes du groupement territorial de Blida ont interpellé, les nommés (T. S), 38 ans, (Z. M), 31 ans, (A. A), 46 ans et (K. F), 45 ans, à bord d'un véhicule, en possession de deux kg et trente grammes de kif traité et seize (16) faux billets de banque en coupures de

2 000 DA. Une enquête a été ouverte suite à cette prise. Rappelons-le, depuis le début de l'année en cours, les forces de sécurité ont déjà démantelé une vingtaine de réseaux de trafic de drogue tout en saisissant plus de 500 kg de cannabis, alors que le prix du kif traité a été multiplié par trois vu le manque flagrant de la drogue dans les milieux de trafic.

Sofiane Abi

DANS DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Cinq membres de réseaux terroristes arrêtés à Sétif et Boumerdès

DEUX cellules terroristes composées en tout de 5 individus activant dans les régions de Boumerdès et Sétif a été démantelée hier par les éléments de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a annoncé, vendredi, le Ministère de la Défense Nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale Populaire ont arrêté, le 26 janvier 2017, cinq (05) éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès/ 1°RM et Sétif/ 2°RM", a précisé le MDN. Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, des éléments de Garde-frontières et des Garde-côtes, en coordination avec les services des Douanes, "ont saisi à El-Bayadh, Tlemcen, Aïn Témouchent (2e Région militaire) et Tindouf (3e Région militaire) "sept (07) quintaux et 28 kilogrammes de kif traité, tandis que d'autres détachements ont saisi à El-Oued (4e Région militaire) et Oran (2e Région militaire) neuf (09) quintaux de tabac et 9 011 comprimés psychotropes". Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont appréhendé à Tlemcen, El-Oued, Tamanrasset et Bordj Badji-Mokhtar "13 contrebandiers et saisi sept (07) véhicules tout-terrain, deux (02) camions, une moto, 13 tonnes de denrées alimentaires, 7 700 litres de carburant, 16 détecteurs de métaux, deux (02) groupes électrogènes, deux marteaux piqueurs, une plaque photovoltaïque et un téléphone satellitaire". **S.N**

SELON LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Sept personnes décédées suite aux dernières intempéries



LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a indiqué jeudi à Alger que sept personnes sont décédées suite aux récentes intempéries ayant marqué le Nord du pays. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée Populaire Nationale consacrée aux questions orales, M. Bedoui a fait savoir que sept personnes sont décédées suite aux dernières intempéries ayant marqué le Nord du pays, présentant par la même occasion les condoléances du gouvernement aux familles des victimes. Le ministre a, en outre, relevé que la quantité de pluies enregistrée est "quatre fois plus que ce qui a été prévu", précisant que le gouvernement avait pris "toutes les mesures anticipatives en prévision de ces intempéries". Il a salué à cet effet les efforts de l'Armée Nationale Populaire, la Gendarmerie Nationale, les services de la police, de la Protection civile et les agents des collectivités locales ainsi que la société civile, dans la prise en charge des personnes affectées par ces intempéries. 38 wilayas ont été touchées par ces intempéries quoi ont causé la fermeture de plusieurs axes routiers, la fermeture des écoles dans les localités ayant suivies de fortes chute de neige ainsi que des glissements de terrain et d'inondations. **S.N**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le CHU de Béni-Messous informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences minimales **n°01/2017** relatif à l'approvisionnement en denrées alimentaires au profit du Centre Hospitalo-universitaire de Beni-Messous au profit du Centre Hospitalo-universitaire de Beni-Dessous, répartis en 05 lots.
paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- *Le Jeune Indépendant en date du 17/12/2016*
- *El Bassair en date du 19/12/2016*
- *Le BOMOP en date du 25/12/2016*

A l'issue des délibérations de la commission d'évaluation des offres et en application du système de notation fixé à l'article 22 du cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot	Soumissionnaire	Note techniq ue	Montant minimum en TTC	Montant maximum en TTC	OBS
Lot 01 : Viande rouge fraiche (veau)	AICHOUNE LAZAZI NIF 197110270039143	80/80	Min : 36 000 000,00DA	Max : 44 000 000,00DA	Le seul soumissionnaire retenu
Lot n°02 : Poulet Frais Vidé et œufs Frais.	MEBARKI MOHAMED NIF 198610380114141	74/80	Min : 4 120 389,00DA	Max : 5 000 486,40DA	L'offre la moins disante
Lot n°03 : Poisson Congelé.	HAKKOUM KOUIDER NIF 197030010117253	72/80	Min : 5 503 750,00DA	Max : 10 168 550,00DA	Le seul soumissionnaire retenu techniquement
Lot n°04 : Fruits et Légumes.	TAIB SAIDA NIF 298010270025244	80/80	Min : 10 602 095,50DA	Max : 14 474 937,50DA	L'offre la moins disante
Lot n°05 : Alimentation Générale.	CHERIRED BOUALEM NIF 196016010222745	90/90	Min : 24 435 037,00DA	Max : 30 507 413,00DA	Le seul soumissionnaire retenu Techniquement

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et offre financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la partie contractante dispose d'un délai de dix « 10 » jours à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, le portail des marchés publics où le bulletin des opérateurs des marchés publics ,pour introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics, sise au Ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme Hospitalière (El Madania Alger), dépassant ce délai toute réclamation ou protestation sera considérée comme nulle et non avenue.

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2017/ANEP N° 502432**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Numéro fiscal : 410006000028036

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° 01/2015

Conformément à l'article 82 alinéa 05 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila informe que l'attribution provisoire n° 01/2015 paru dans les quotidiens nationaux
El-Hayat El-Arabia du 31/01/2015 et ***le Jeune Indépendant*** du 01/02/2015 relatif à :

*** Réalisation, électrification et équipement de 6000 ml de forages (PS-2014)**

Lot n° 03 : réalisation de 05 forages pour les communes : Sidi Ameur – Temsa – Ben S'rour – Khoubana et M'cif

est annulé suite à la décision n° 12 du 20/12/2016 de monsieur le wali de la wilaya de M'sila.

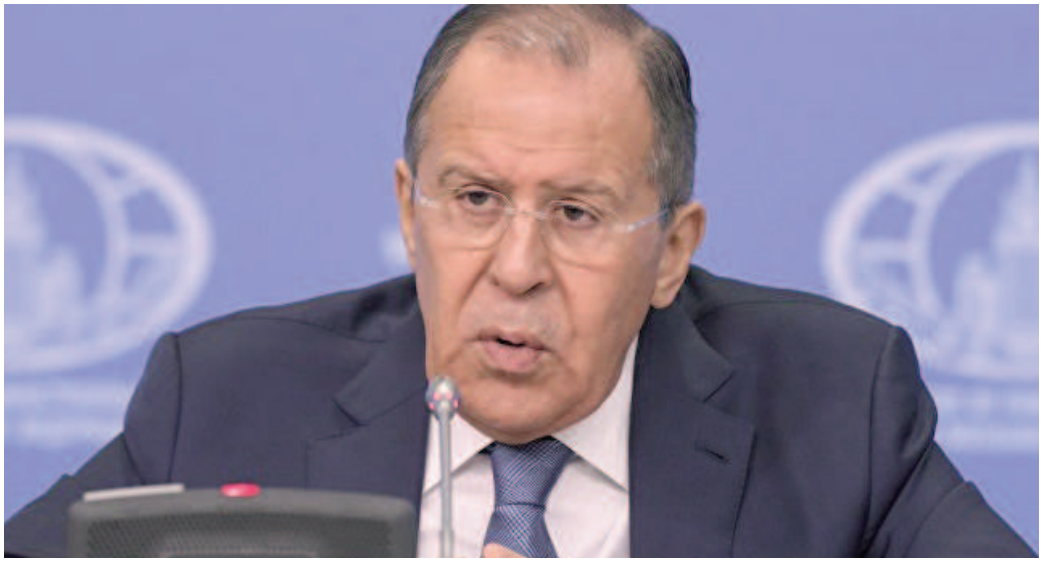
Le Jeune Indépendant **du 28/01/2017/ANEP N° 502 392**



LAVROV

Ne pas confondre la Constitution syrienne et celle «imposée à l'Irak» par les USA

Il ne faut pas mettre dans le même panier le projet de Constitution syrienne proposé par la Russie aux parties syriennes et «la constitution imposée à l'Irak» par les Etats-Unis, martèle le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.



M. Lavrov a ajouté que « le projet était une tentative de rassembler et de trouver des points communs entre les approches présentées par le gouvernement et l'opposition au cours de ces dernières années.» Moscou ne cherche pas à imposer aux Syriens un projet de Constitution, il ne s'agit que de propositions nécessaires afin d'entamer « un travail concret ». « Nous sommes convaincus, sur la base d'une expérience acquise pendant environ cinq ans, que si l'on ne met pas sur la table des propositions concrètes, nous ne parviendrons jamais à entamer un travail concret », détaille Sergueï Lavrov. La Russie a remis à l'opposition syrienne son projet de Constitution dans le cadre des négociations d'Astana. Le document prévoit, entre autres, l'extension des pouvoirs du parlement et établit la supériorité du droit international sur le droit intérieur. Auparavant, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, avait annoncé que le projet de Constitution syrienne proposé par la Russie était un ensemble d'idées proposée comme base de discussion et que personne ne contraindrait les Syriens à l'adopter, car c'est aux Syriens de décider de tout. Des négociations multilatérales consacrées à la situation en Syrie se sont déroulées du 23 au 24 janvier à Astana, au Kazakhstan. Ayant pour objectif principal de trouver un terrain d'entente sur l'après-conflit en Syrie en totale coordination avec les efforts des Nations Unies, elles ont accueilli notamment 27 des 31 groupes de l'opposition syrienne ayant convenu de former une délégation unique qui a représenté leurs intérêts lors de la rencontre. Cette semaine, le projet de constitution pour la Syrie, préparé par des experts russes, a été présenté à l'opposition lors des négociations sur le règlement de la crise syrienne dans la capitale du Kazakhstan. Actuellement, la forme longue officielle est « République arabe syrienne », la forme proposée serait « République syrienne ». « La République syrienne est un État indépendant souverain démocratique fondé sur les principes de l'état de droit, de l'égalité et de l'unité sociale, du respect des droits et des libertés de tous les citoyens sans aucune différenciation. Les noms de République syrienne et Syrie sont équivalents », stipule le projet de loi proposé par la Russie. D'après ce document, il sera possible de changer les frontières du pays seulement si les citoyens syriens soutiennent l'idée via un référendum. « Toute perte de territoires syriens est inacceptable, le changement des frontières de l'État ne peut être autorisé que via un référendum général impliquant la participation de tous les citoyens et sur la base de la volonté du peuple syrien », proclame le document.

D. Z. et agences

INVESTITURE DE TRUMP

La coopération USA-Russie entre en vigueur en Syrie

LA COOPÉRATION entre la Russie et les Etats-Unis a été entamée en Syrie, a annoncée une source russe citée par le quotidien russe Kommersant, (traduit par RT). Selon cette source, cette coopération est entrée en vigueur le lundi 23 janvier dernier, lorsque des avions russes et turcs ont mené des raids conjoints contre des positions de la milice wahhabite terroriste Daesh à al-Bab. Les appareils américains et celui d'un Etat européen ont également pris part à la seconde partie des raids, suivant les datas de l'armée américaine. Le ministère de la Défense russe a lui aussi révélé que le commandement de Hmeimim avait bel et bien reçu le dimanche 22 janvier dernier des datas de la part des Américains à travers la ligne en direct établie avec le quartier General de la coalition internationale à Amman en Jordanie. Après avoir vérifié les cibles, deux avions de la coalition et deux avions russes ont mené des raids aériens contre des positions des terroristes. « Ce fut une belle surprise de la part des Américains et de leurs alliés britanniques », s'est réjoui la source militaire russe. Avant cette date, le Pentagone et l'Otan avaient refusé toute forme de coopération avec la Russie en Syrie. Si cette coopération se poursuit, d'autres opérations conjointes pourraient être menées dans d'autres régions syriennes occupées par Daesh, dont Raqqa et Deir Ezzor. Elle intervient directement après l'investiture du nouveau président américain, Donald Trump, qui avait déclaré durant la campagne électorale qu'il compte collaborer avec la Russie pour lutter contre le terrorisme. Les analystes s'attendent par ailleurs à voir l'agression contre le Yémen prendre fin, avec la désignation du nouveau président américain. En effet, Trump a déjà fait connaitre son vœu de voir la Proche Orient pacifié, « avec bien entendu l'avantage à Israël », qui reste « éternellement » un pays ami des Etats-Unis.

R. I.

LIBAN

Le président Aoun brandit la menace du vide parlementaire

LE PRÉSIDENT libanais Michel Aoun a adressé un message sans équivoque aux différentes forces politiques: « Je n'admettrai en aucun cas de manquer à mon serment d'investiture, ni de tenir les élections parlementaires à la base de la loi de 1960. Le vide parlementaire est de loin meilleur que la loi de 1960 et que la prolongation du mandat du parlement ».
Des sources du courant patriotique libre ont affirmé au journal al-Akhbar que le chef de l'Etat possède « tous les privilèges constitutionnels et juridiques pour s'attacher à sa position. C'est lui qui détient la clé de la prolongation du parlement ou de la tenue des élections selon la loi 1960 », précisent-elles. Et d'ajouter: « Des élections selon la loi de 1960 ont besoin d'un décret qui ne peut entrer en vigueur sans la signature du président. Aucune mesure constitutionnelle ne permet d'outrepasser cette signature ». « Personne ne souhaite le vide parlementaire, mais le fait que le président possède ces privilèges doit pousser toutes les parties à s'accorder sur une nouvelle loi électorale ». Au cours de la séance gouvernementale, le ministre de l'intérieur Nohad Machnouk a tenté de rappeler le président de l'engagement constitutionnel et de « la crédibilité du Liban auprès de la communauté internationale ». Mais le général Aoun a rejeté la demande de Machnouk de débattre du financement du processus électoral et de désigner le comité de surveillance des élections. En effet, ces deux conditions sont obligatoires pour tenir les élections selon la loi de 1960. La polémique qui a été rapidement tranchée par le chef de l'Etat a été suivie de multiples rencontres entre les forces politiques clés. Une réunion s'est alors tenue au palais présidentiel de Baabda, qui a regroupé les ministres Ali Hassan Khalil (mouvement Amal), Mohammad Fneich (Hezbollah), Joubrane Bassil (Courant patriotique libre), et Nader Hariri (courant du Futur).

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

CONCERT DE MUSIQUE JAZZPOP À ALGER

Un amour de Paris

La formation Dam'nco de Paris, dirigée par le batteur Damien Schmitt, a deux heures durant animé la salle Ibn Zeydoun, à Alger, dans la soirée de ce jeudi 26 janvier, lors d'un concert exceptionnel de musique jazzpop résolument moderne.



Marqué par le talent et la virtuosité des six instrumentistes, qui ont rendu des pièces de grande qualité, travaillées au quart de soupir et à la quadruple croche, ce concert initié par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel sera apprécié par un public nombreux. Les musiciens de renom, époustouflants de technique et de musicalité, réunis autour d'un répertoire bien ancré dans son époque, ont enflammé la salle. Michael Lecoq et Fred Dupont aux claviers, Michel Alibo à la basse, Yann Negrit à la guitare, Stéphane Edouard à la percussion et le batteur-leader du groupe Damien Schmitt, ont joué des mélodies nirvaniques, reposant sur une harmonisation aux intervalles larges ou dissonants, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Sur des rythmes composés, alternant cadences binaires et ternaires, ils ont exposé toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans des titres inspirés par les ambiances des quartiers de Paris, exploitant chaque mesure dans ses moindres espaces mélodiques et valeurs rythmiques. Les titres From Paris With Love, 18e arrondissement, Tour Eiffel, Catacombes, Barbès, Under the Bridge et French Kiss, montées dans la diversité des styles et variations modales, ont envoûté l'assistance dans un groove qui incite au déhanchement et au surpassement de soi. Dans des tours d'improvisation individuels, les musiciens ont ébloui les spectateurs, tutoyant les difficultés techniques par des envolées phrastiques endiablées, rendues sur des supports rythmiques irréguliers.

Dans Barbès, pièce brillamment exécutée par Michael Lecoq au synthé-guitare réglé aux sonorités de l'harmonica, le rythme commence d'abord dans la douceur sur une pulsion ternaire en 6/8, puis il passe en valse-jazz (3/4), étape intermédiaire pour préparer le refrain qui interviendra dans une cadence binaire, dans un esprit bien ramené aux intonations élevées. Le titre Catacombes, annoncé par le son distors de la guitare posée parterre, est rendu dans une mise en scène macabre, où les musiciens aux mines graves cachées par les larges capuches de leurs accoutrements de couleur sombre, sont entrés avec une épée lumineuse, rappelant la série Star-Wars. Damien Schmitt, évoluant également dans des appels-réponses avec ses musiciens, a enchanté l'assistance avec Michel Alibo, Stéphane Edouard, Fred Dupont et Yann Negrit, qui ont également eu à commettre de belles escapades provoquant l'euphorie chez le public. « Nous sommes ravis de nous retrouver parmi vous ce soir », a lancé Damien Schmitt au public, dans une atmosphère de grands soirs créée également par l'effet de la fumée et la puissance des projecteurs soumis aux filtrages feutrés des gélatines, aux déclinaisons multicolores.

R. C

CLÔTURE DE L'EXPOSITION BISKRA, SORTILÈGES D'UNE OASIS : 1844-2014

Une célébration algéro-française

INSTALLÉE À l'Institut du monde arabe de Paris en septembre dernier, l'exposition Biskra, sortilèges d'une oasis : 1844-2014 est clôturée ce mercredi 25 janvier, en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, originaire de cette ville du sud algérien.

Le président de l'Institut du monde arabe (IMA), Jack Lang, a tenu à souligner, à une foule nombreuse venue à la cérémonie, à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités, dont les anciens ministres Lakhdar Brahimi et Mohamed Bedjaoui, du maire de Biskra et le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, la réussite de cette manifestation qui a proposé une (re)découverte de cette porte du Sahara algérien qui a inspiré nombre d'artistes, écrivains et photographes étrangers durant deux siècles. La cérémonie s'est déroulée également en présence du chargé d'Affaires de l'ambassade d'Algérie en France, Saïd Moussi, et l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié. Le président de l'IMA a indiqué que c'est une occasion pour « célébrer l'Algérie et l'amitié entre la France et l'Algérie à travers cette très belle et précieuse exposition » en rendant hommage au combat du peuple algérien pour son indépendance. « C'était un peuple écrasé, empêché de vivre, malmené, qui avait beaucoup souffert tout au long de la colonisation », a-t-il affirmé ajoutant que « nous devons beaucoup à l'Algérie ». Jack Lang a mis en valeur le courage du peuple algérien, des femmes et hommes algériens, des intellectuels algériens, qui



« se sont battus avec une force et une énergie incroyable pour conquérir la liberté ». Il a tenu à rendre hommage à l'initiateur et la cheville ouvrière de l'exposition, Salim Becha, « cet amoureux fou de Biskra et de l'Algérie ». Pour sa part, Hamid Grine, invité par l'IMA en qualité d'écrivain natif de Biskra, a fait observer que Biskra avait recelé autant d'écrivains algériens et a été aimée par autant de peintres et écrivains étrangers et français. Peu avant la cérémonie, le ministre a visité l'exposition, à l'issue de laquelle il a déclaré qu'il en est sorti avec une impression « d'éblouissement. Ce que j'ai vu montre la richesse culturelle de Biskra comme d'autres villes d'Algérie. Le directeur de l'exposition a évité un très grand écueil, celui de l'orientalisme. J'ai revu avec plaisir des tableaux que je connaissais, comme ceux qui représentent des cafés que je connaissais », ajoutant que l'Algérie dispose d'un patrimoine « exceptionnel ». « Je pense que cette exposition fait, de manière directe, la promotion du tourisme non seulement de Biskra mais du tourisme en Algérie », a-t-il conclu. Hamid Grine a également donné une conférence sur son roman Le café de Gide, édité en 2008, qui revisite l'histoire de Biskra, sa ville natale et retrace sa propre biographie en mélangeant l'imaginaire et le réel. Ce roman suit les traces d'André Gide, prix Nobel de littérature en 1947. L'exposition Biskra, sortilèges d'une oasis : 1844-2014 est une idée d'un chercheur et professeur australien en histoire d'art, Roger Benjamin, soutenu par un natif de Biskra qui s'est investi dans l'art et les collections d'objets culturels, Salim Becha. Dans cette exposition multi-supports (tableaux, photos, cartes postales, plans, livres rares et documents audiovisuels), l'histoire de Biskra est revisitée sous un angle artistique avec des témoignages mettant en exergue ses richesses en sa qualité de station thermale et d'hivernage aimante et accueillante.

APS

SORTIR

LIVRE
Rencontre avec Amin Khan autour de l'ouvrage collectif Nous autres Eléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse, édition Chihab. Aujourd'hui, samedi 28 janvier. 14h30. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Un livre sous la direction du poète Amin Khan avec la contribution de 14 auteurs sur la situation en Algérie…

GENERALE
Spectacle théâtral L'Aube Ismaël de Mohammed Dib. Générale : le dimanche 29 janvier. 17h30. Institut français d'Oran.
Jeudi 2 février.16h30. Salle Hadj-Omar du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. L'Aube Ismaël nous entraîne dans un voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent. Cette traversée du désert – au sens propre et figuré – par le mysticisme et l'universalité qu'elle dégage touche au plus profond.
Adaptation et mise en scène : Hadda Djaber. Les comédiens Meryem Medjkane, Tarik Bourrara. Musique : Abdul Kader Sofi. Vidéo : Habiba Djahnine. Lumières : Mokhtar Mouffouk. Scénographie et costumes : Hadda Djaber.

MUSEE
Conférence Musées et enseignement par François Bazzoli, Fréderic Mathieu, Ronan Kerdreux et la modératrice Nadira Laggoune. Dimanche 29 janvier. 18h. Institut français d'Alger. Pourquoi enseigner l'art, tant les préjugés sont tenaces et les limites (historiques, techniques, pratiques, domaniales, catégorielles) presque indéterminables. Et surtout comment l'enseigner et à qui, tant les instincts de sauvegarde et les académismes rôdent. Peut-on enseigner un art globalisé en omettant le poids des cultures spécifiques ? …

PORTRAIT
Exposition photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 9 février. Dar Abdelatif, Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, storyboard, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

Signature d'un accord de partenariat entre Saidal et la société jordanienne Acdima

Le groupe Saidal a signé à Alger un accord de partenariat avec la société jordanienne Acdima portant sur la réalisation d'études de bioéquivalence en Algérie

Signé par le P-dg de Saidal, Yacine Tounsi, et le Directeur général d'Acdima, Mohamed Khalifa, cet accord consiste à la création d'une joint-venture entre les deux parties, qui sera chargée des études de conformité des médicaments génériques avec les princeps (médicaments originaux), et ce, dans le nouveau Centre de bioéquivalence du groupe Saidal sis à Hussein Dey (Alger). Cette joint-venture, dont Saidal détiendra 60% et Acdima 40%, sera une société «carrément indépendante» de Saidal par souci de transparence, a avancé M. Tounsi.
Le partenariat dans ce projet porte aussi sur la formation continue des techniciens de Saidal, qui sera entamée en Jordanie dans les prochaines semaines puis en Algérie afin de les initier aux études de bioéquivalence qui ne sont pas encore établies dans le pays, selon le même responsable. A ce propos, il a expliqué que jusqu'à maintenant, les fabricants des génériques en Algérie achètent des dossiers pharmaceutiques afin de les utiliser pour la fabrication locale des médicaments en question. Cependant, a-t-il souligné, la réglementation est en train d'évoluer en Algérie dans le sens où elle obligera les producteurs de médicaments à réaliser des études de bioéquivalence.
Pour rappel, un médicament générique est une copie d'un médicament original (princeps ou principe actif) mis sur le marché sous un autre nom que celui du produit de référence et qui a les mêmes effets sur l'organisme humain.
Quand au principe actif, il s'agit d'une molécule nouvelle découverte par une entreprise pharmaceutique après un processus de recherche et développement, dont elle détient un brevet d'exploitation le protégeant durant une durée de 10 ans en général. Durant cette période, seule cette entreprise pharmaceutique a le droit de le commercialiser. Une fois ce brevet arrivé à expiration, les autres firmes pharmaceutiques peuvent introduire une demande d'autorisation de mise sur le marché d'une copie de ce médicament, appelée «médicament générique».
Le centre de bioéquivalence de Saidal, inauguré en janvier 2016, a été conçu pour réaliser en moins dix (10) études par an, mais il peut aller au delà de ce nombre en procédant à certains réaménagements, a assuré le premier responsable de Saidal.
Equipé d'une clinique de 24 lits, ce centre s'étend sur une superficie de 700 m2 et comporte un laboratoire de bioanalyses sur 400 m2, a précisé M. Tounsi qui a fait savoir que son coût d'aménagement et d'acquisition des équipements a été estimé à trois (3) millions d'euros, soit près de 350 millions DA.
Quant au choix porté pour une société jordanienne dans ce partenariat, il a relevé que la Jordanie est un pays leader dans le monde arabe en matière de production des médicaments.

La surconsommation du pain à base de sel non iodé, un problème de santé publique

ALIMENT SACRÉ, le pain a tendance à devenir le «plat» préféré des Algériens et sa surconsommation à coup de millions de baguettes/jour met la pression sur les boulangeries qui multiplient les fournées pour faire face à la demande des ménages, mais sans toutefois respecter, dans une large proportion, tous ses ingrédients nécessaires à l'instar du sel iodé. Cela se fait parfois, regrette-t-on, au détriment de la qualité avec des conséquences préjudiciables pour la santé publique, notamment quand le pain est dépourvu de sel iodé, d'autant que l'iode est essentiel à la fabrication des hormones thyroïdiennes.
L'absence ou l'insuffisance en iode entraine un goitre, soit un retard de croissance et des troubles mentaux, d'où l'engagement des pouvoirs publics à juguler par tous les moyens cette pathologie. Dans cette optique, le ministère du Commerce mène depuis plusieurs années une lutte implacable contre le goitre et ce, par le truchement de campagnes itératives de sensibilisation sur la nécessité de consommer des aliments contenant du sel iodé. Parmi les mesures prises en vue d'inverser la courbe ascendante des personnes atteintes de goitre, la signature en février 2016 d'une convention entre l'entreprise nationale des sels (Enasel) et la Fédération nationale des boulangers (FNB) affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

PRODUCTION DE 83 000 TONNES DE SEL ALIMENTAIRE EN 2017

Attestant que le principal objectif de cette convention est la «protection du consommateur», en lui proposant du pain fabriqué à base de sel iodé, Nabil Maghlaoui, directeur général de l'Enasel, a confié à l'APS que celle-ci est pour l'heure «timidement suivie par les boulangers».
Selon le responsable, la proposition de l'entreprise nationale des sels de céder aux boulangers des sacs de 25 Kg avec doseur n'a pas eu «d'écho favorable», assurant que l'Enasel a pourtant affiché sa «disponibilité» pour les aider et les accompagner dans la perspective de mener à bien cette convention.Il a fait savoir, dans ce contexte, que «seulement 20% des boulangers s'approvisionnent régulièrement auprès de l'Enasel» qui, a-t-il annoncé, envisage de produire 83 000 tonnes de sel alimentaire pour le marché national en 2017, lequel est «iodé» par la pulvérisation d'iodate de potassium, importé à raison de 10 tonnes par an.
Evoquant la «concurrence» du secteur privé qui propose du «sel moins cher mais pas forcément de qualité», M. Maghlaoui a également fait état de la nécessité d'abandonner certaines «mauvaises pratiques», surtout quand il s'agit de la santé du consommateur.

3 MILLIONS DE DA DE FRAIS D'HOSPITALISATION ET DE TRAITEMENT

Rappelant la volonté des pouvoirs publics de lutter contre les carences en iode, le DG de l'Enasel a indiqué que chaque malade atteint de goitre coûte à l'Etat «trois millions de dinars» entre frais d'hospitalisation et de traitement.
Attestant, quant à lui, que «rien ne marche» pour le moment concernant cette convention, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Salah Souilah, a déploré «l'inexistence» de représentants de wilayas désignés par la Fédération des boulangers chargés de la distribution du sel fourni par l'Enasel, comme cela était préalablement convenu. A contrario, Youcef Kalfat, président de la Fédération nationale des boulangers (FNB) affirme que «plus de 90 % des boulangers» utilisent du sel iodé dans la confection du pain, soutenant que la convention signée avec l'Enasel, il y a près d'une année, est «appliquée» même si certains boulangers ont encore recours au secteur privé.
Sur un total de 21000 boulangers enregistrés à travers le territoire national (14 000 boulangers pâtissiers et 7000 artisans boulangers), le pourcentage de ceux qui n'utilisent pas le sel iodé est «faible», a-t-il encore souligné. D'après une étude menée en 2015 par le ministère du Commerce, il a été mis en évidence que «90% des boulangers utilisent du sel non iodé», d'où l'idée de les amener à se conformer à la réglementation grâce à cette convention.

141 KG DE SEL NON IODÉ SAISIS SUR LE MARCHÉ LOCAL EN TROIS MOIS

Au cours du troisième trimestre 2016, les services de la direction du commerce de Constantine ont saisi 141 kg de sel non iodé sur le marché local, et réalisé 8 prélèvements de sel dont 3 se sont avérés «non conformes», au cours d'opérations de contrôle ayant notamment ciblé 38 boulangeries, a indiqué Abdelhakim Merad, responsable de la cellule de communication de la dite direction. A ce tire, le directeur général de l'Enasel a fait remarquer que même si la qualité des produits proposés par cette entité économique suscitent l'intérêt des consommateurs, il se trouve que «la moitié seulement de la population» consomme du sel iodé, d'où le nombre encore important de malades atteints de goitre signalé.
Abondant dans le même sens, Pr El Kassem Lezzar, médecin chef du service d'endocrinologie au CHU Dr Benbadis de Constantine, atteste que le «goitre endémique est loin d'avoir été jugulé» regrettant, toutefois, l'absence d'études et de statistiques exhaustives à ce sujet.
Selon Pr Lezzar, la dose journalière d'iode requise est de 100 microgrammes, mais si celle-ci est inférieure à 50 microgrammes, cela peut engendrer un goitre,
tout comme un excès d'iode peut être néfaste en interférant sur la fabrication des hormones thyroïdiennes, se traduisant également par un goitre.
Ce spécialiste en endocrinologie estime qu'une étude basée sur un dosage d'iode dans les urines d'un échantillon de la population permettrait éventuellement de «réévaluer» la quantité d'iode nécessaire pour mettre un terme définitif à cette pathologie endémique. La sensibilisation aux dangers liés à la consommation de sel non iodé devra cibler pas uniquement les boulangeries, mais toute la population sachant que de très nombreux commerces proposent aussi à la vente de la galette, fabriquée dans les foyers et qui «échappe à tout contrôle», a-t-on relevé.

Rendez-vous scientifiques

-2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier
La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème «thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis», à l'initiative du CHUO.
Trois thématiques principales ont été retenues à savoir «Les antibiotiques» qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques. L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications.
-Formation pour les chirurgiens dentistes, «L'essentiel en prothèse» le 3 février 2017 à Alger
International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées.
Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.
Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.
-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran
Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs. Cette manifestation scientifique, initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, aura comme thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers.
Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.
-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

LA NOUVELLE PRÉSIDENCE AMÉRICAINE

Le problème, ce n'est pas Trump, c'est nous



John Pilger s'amuse de ceux à qui l'élection de Trump arrachent des cris d'orfraie, alors qu'ils étaient silencieux durant ces années où Obama balançait 72 bombes par jour sur les pays les plus pauvres de la planète. Il y a pourtant une ligne droite qui a mené d'Obama à Trump.

Le jour où le président Trump sera inauguré, des milliers d'écrivains aux États-Unis exprimeront leur indignation. « Pour nous guérir et aller de l'avant…, disent les membres de Writers Resist, nous voulons contourner le discours politique direct, à la faveur d'un regard inspiré sur l'avenir et sur la manière dont nous, en tant qu'écrivains, pouvons être une force unificatrice pour la protection de la démocratie ».

Et d'ajouter : « Nous exhortons les organisateurs et les orateurs locaux à éviter d'utiliser les noms de politiciens ou d'adopter la langue "anti" comme point central de leur événement Writers Resist. Il est important de veiller à ce que les organisations à but non lucratif, qui sont interdites de campagne politique, soient mises en confiance pour participer et parrainer ces événements. »

Ainsi, toute véritable protestation doit être évitée, car elle n'est pas exonérée d'impôt.

Comparez ces railleries avec les déclarations du Congrès des écrivains américains, tenu au Carnegie Hall, à New York, en 1935. Et encore deux ans plus tard. C'était des événements électriques, avec des écrivains discutant de comment ils pourraient faire face aux événements menaçants d'Abyssinie, de Chine et d'Espagne. On lisait les télégrammes de Thomas Mann, de C. Day Lewis, d'Upton Sinclair et d'Albert Einstein, reflétant la crainte que le pouvoir grandissait maintenant et qu'il était devenu impossible de discuter de l'art et de la littérature sans politique ni même action politique directe.

« Un écrivain, disait la journaliste Martha Gellhorn lors du second congrès, doit être un homme d'action présente. . . Un homme qui a donné une année de sa vie aux grèves de l'acier, aux chômeurs ou aux problèmes des préjugés raciaux, cet homme-là n'a pas perdu ni gaspillé son temps. C'est un homme qui a su ce à quoi il appartenait. Si vous deviez survivre à une telle action, vous auriez ensuite à en dire la vérité, nécessaire et réelle. Et elle durera. »

Ses mots résonnent à travers l'onction et la violence de l'ère Obama, ainsi qu'à travers le silence de ceux qui se sont rendus complices de ses tromperies.

La menace d'un pouvoir rapace était en pleine ascension bien avant la montée de Trump. Cette menace a été acceptée par les écrivains, dont beaucoup sont des privilégiés et des célébrités. Elle a aussi été acceptée par les gardiens des portes de la critique littéraire et de la culture, y compris la culture populaire. C'est indéniable. L'impossibilité d'écrire et de promouvoir une littérature dépourvue de politique, ce n'est pas pour eux. La responsabilité de s'exprimer, peu importe qui occupe la Maison-Blanche, ce n'est pas pour eux. Aujourd'hui, le symbolisme factice est tout. L'« identité » est tout. En 2016, Hillary Clinton a stigmatisé des millions d'électeurs comme « un panier de déplorables racistes, sexistes, homophobes, xénophobes, islamophobes — et ainsi de suite ». Ses insultes ont été distribuées lors d'un rassemblement LGBT, dans le cadre de sa cynique campagne pour gagner les minorités en abusant d'une majorité blanche essentiellement ouvrière. C'est ce qu'on appelle diviser pour régner ; ou politique de l'identité, dans laquelle la race et le genre cachent la classe, et permettent de mener la lutte des classes. Trump l'a très bien compris.

« Quand la vérité est remplacée par le silence », a déclaré le poète dissident soviétique Yevtushenko, « le silence est un mensonge ».

Ce n'est pas un phénomène américain. Il y a quelques années, Terry Eagleton, alors professeur de littérature anglaise à l'université de Manchester, comptait que « pour la première fois en deux siècles, aucun éminent poète, dramaturge ou romancier anglais, n'était prêt à remettre en question les fondements du mode de vie occidental ».

Pas de Shelley pour parler des pauvres, pas de Blake pour les rêves utopiques, pas de Byron pour maudire la corruption de la classe dirigeante, pas de Thomas Carlyle ni de John Ruskin pour révéler la catastrophe morale du capitalisme. William Morris, Oscar Wilde, HG Wells, George Bernard Shaw n'ont aucun équivalent aujourd'hui. Harold Pinter était le dernier à se faire entendre. Aujourd'hui, parmi les voix insistantes du féminisme consumériste, nul ne fait écho à Virginia Woolf, qui a décrit « l'art de dominer les autres… de gouverner, de tuer, d'acquérir la terre et le capital ».

Il y a quelque chose à la fois de vénal et de profondément stupide à voir comment les écrivains célèbres s'aventurent hors de leur petit monde confortable pour embrasser un « problème ». Dans l'édition du 10 décembre du Guardian, il y avait cette image rêveuse de Barack Obama regardant vers le ciel, avec les mots « Incroyable élégance » et « Adieu le Chef ».

Le sycophante a couru comme un ruisseau pollué babillant à travers le journal page après page. « Il était une personne vulnérable à bien des égards…. Mais la grâce. La grâce omniprésente : dans la manière et la forme, dans l'argumentation et l'intellect, avec l'humour et la fraîcheur…. Il est un hommage flamboyant à ce qui a été, et ce qui peut être encore… Il semble prêt à continuer à se battre et reste un formidable champion à avoir de notre côté… … La grâce… les niveaux presque surréalistes de la grâce… » J'ai compilé ces citations. Il y en a d'autres, encore plus hagiographiques et dépourvues d'atténuation. Gary Younge, le principal apologiste du Guardian pour Obama, a pour sa part toujours veillé à prudemment modérer ses propos, disant que son héros « aurait pu faire plus » : oh, mais il y avait des « solutions calmes, mesurées et consensuelles… »

Aucun d'entre eux, cependant, ne pourrait surpasser l'écrivain américain Ta-Nehisi Coates, récipiendaire d'une subvention de « génie » de 625 000 $ reçus d'une fondation libérale. Dans un essai interminable pour l'Atlantique intitulé « Mon président était noir », Coates a apporté un nouveau sens à la prosternation. Le dernier « chapitre », intitulé « Quand vous êtes parti, vous m'avez pris avec vous », une ligne tirée d'une chanson de Marvin Gaye, décrit le fait de voir les Obama « sortir de la limousine, s'élever de la peur, sourire, agiter, défier le désespoir, défier l'histoire, défier la gravité ». L'Ascension, pas moins.

Un des courants persistants de la vie politique américaine, c'est cet extrémisme du culte qui frise avec le fascisme. Cela a été exprimé et renforcé au cours des deux mandats de Barack Obama. « Je crois en l'exceptionnalisme américain avec chaque fibre de mon être », a déclaré Obama, qui a développé le passe-temps militaire favori de l'Amérique, les bombardements et les escadrons de la mort (« opérations spéciales »), comme aucune autre président ne l'a fait depuis la guerre froide.

Selon une enquête du Council on Foreign Relations, rien qu'en 2016, Obama a largué 26 171 bombes. Soit 72 bombes par jour. Il a bombardé les plus pauvres du monde, en Afghanistan, en Libye, au Yémen, en Somalie, en Syrie, en Irak et au Pakistan.

Chaque mardi — comme l'a rapporté le New York Times — Obama a personnellement choisi ceux qui seraient assassinés, principalement par des missiles Hellfire tirés depuis des drones. Des mariages, des funérailles et des bergers ont été attaqués, ainsi que ceux qui tentaient de recueillir les parties du corps composant la « cible terroriste ». Un sénateur républicain de premier plan, Lindsey Graham, a estimé, d'un air approbateur, que les drones d'Obama ont tué 4 700 personnes. « Parfois, vous frappez des innocents et je déteste ça, a-t-il dit, mais nous avons arraché quelques doyens à Al-Qaïda. »

Tout comme le fascisme des années 1930, de grands mensonges sont livrés avec la précision d'un métronome : grâce à un média omniprésent dont la description correspond désormais à celle du procureur de Nuremberg : « Avant chaque grande agression, à quelques exceptions près, ils lançaient une grande campagne de presse visant à affaiblir leurs victimes et à préparer psychologiquement le peuple allemand… Dans le système de propagande… c'était la presse quotidienne et la radio qui étaient les armes les plus importantes. »

A suivre

CAN 2017/ ALGÉRIE, CÔTE D'IVOIRE ET GABON, LES GROSSES DÉCEPTIONS DU 1ER TOUR

LE GABON, pays-hôte, la Côte d'Ivoire, tenant du titre, et l'Algérie, l'un des favoris pour le sacre final, ont été les grosses déceptions de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 de football qui s'est achevée mercredi soir sur la qualification de l'Egypte pour les quarts de finale (28 et 29 janvier).Ce premier tour de la CAN-2017 ne restera pas un bon souvenir pour le Gabon. Même si la manière dont il organise ce tournoi donne satisfaction, le pays-hôte a vécu un début de compétition décevant. La faute, notamment, à des stades loin d'être pleins (surtout à Franceville et à Oyem) et à des pelouses pas toujours dignes d'un grand tournoi de football. Selon les observateurs, ceci explique peut-être que les matches ont été moins attrayants et surtout moins intenses qu'il y a deux ans, en Guinée équatoriale. Avec 52 réalisations, il y a pourtant eu plus de buts inscrits qu'après le premier tour de la CAN-2015 (45 buts) et que celui de la CAN-2013 (49 buts).Si satisfactions il y a à avoir au sujet de ce premier tour, elles concernent plutôt les surprises qui l'ont émaillé. A commencer par l'élimination de l'équipe du Gabon (dans la poule A), éjectée de sa CAN-2017 après trois matches nuls. Une sélection-hôte n'avait en effet plus été éliminée dès la phase de groupes depuis la contre-performance de la Tunisie en 1994.La ''sortie de route'' prématurée d'un champion d'Afrique est davantage monnaie courante. C'est ce qui est arrivé à la Côte d'Ivoire, vainqueur de la CAN-2015. Cette élimination des ''Eléphants'' est un mini-séisme dans le monde du foot africain. Les Ivoiriens restaient en effet sur six participations consécutives aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations. La déroute de l'équipe d'Algérie, dans le groupe B, est, elle, un choc pour les supporters algériens, avant tout. Ceux-ci voyaient leurs protégés comme les grands favoris de cette CAN-2017, les ''Fennecs'' ayant affiché beaucoup de promesses lors de la Coupe du monde 2014.L'Algérie est donc la seule des quatre équipes arabes en lice à ne pas avoir franchi le cap, la Tunisie (groupe B), le Maroc (groupe C) et l'Egypte (groupe D) ayant atteint le deuxième tour de cette CAN-2017.Avec six buts marqués, les Tunisiens ont la meilleure attaque de ce début de tournoi, à égalité avec les Sénégalais et les Congolais. Les ''Lions'', dans une moindre mesure les ''Léopards'' de RDC, qui ont proposé le football le plus agréable de ce premier tour de la CAN gabonaise.

L'ALGÉRIE TERMINE À LA 10E PLACE DU TOURNOI

LA SÉLECTION algérienne de football, éliminée dès le premier tour de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017), termine à la 10e place à l'issue de la phase de poules du tournoi qui se déroule au Gabon, selon le classement établi par la Confédération africaine de football (CAF).Avec deux nuls contre le Zimbabwe et le Sénégal sur le même score (2-2) contre une défaite face à la Tunisie (2-1), la sélection algérienne totalise deux petits points sur neuf possibles et une différence de buts de -1.

Inauguration du musée olympique algérien

Le musée olympique algérien, situé en face de la salle Harcha (Alger), a été inauguré jeudi par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) Mustapha Berraf et le wali de la capitale Abdelkader Zoukh en présence de plusieurs personnalités du sport africain. Implanté sur une superficie de 521 m², le siège, composé d'un rez-de-chaussée et de sept étages (R+7), abrite également l'Académie olympique des jeunes talents.»

C'est un magnifique lieu de mémoire du sport et de l'olympisme algérien qui permet au visiteur de revenir sur les exploits de nos champions», a déclaré à la presse le premier responsable de la capitale, Abdelkader Zoukh. La seule coupe d'Afrique des nations de football, remportée à Alger en 1990 par les Verts, a été exposée à l'entrée du musée, attirant une grande attention des premiers visiteurs.Le projet a coûté 230 millions de dinars et le Comité international olympique (CIO) a fait un don de 110.000 dollars US pour la réalisation de cette infrastructure, donnant sur la rue Larbi-Zekkal (Sidi M'hamed). La wilaya d'Alger a également contribué financièrement à la réalisation de ce projet.»La particularité du musée est l'autonomie dans sa gestion. Il vient consolider les acquis du sport algérien et signer une nouvelle page dans le cadre de la préservation de l'histoire du mouvement sportif national», s'est, pour sa part, félicité le patron du COA, Mustapha Berraf.»Pour la baptisation du musée, des noms ont été proposés et la décision sera prise par le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, président d'honneur du COA», a ajouté Berraf.



LE «SYMBOLE» YAMANI POUR GÉRER CE LIEU D'HISTOIRE

La gestion du musée olympique, réalisé par une entreprise turque, a été confiée à l'ancien gymnaste international, Mohamed Yamani.»Chacun de nous doit se rendre compte du moment extraordinaire que nous sommes en train de vivre, car à partir de cet instant nous entamons réellement la préservation de la mémoire sportive de l'Algérie», a indiqué Yamani, premier athlète ayant représenté l'Algérie aux jeux Olympiques, à l'occasion des JO-1964 à Tokyo.L'inauguration s'est faite en présence du président de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), l'Ivoirien Lassana Palenfo, du président de l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA), l'Egyptien Ahmed Nasser et du président de l'Union africaine de judo, le Malien Habib Sissoko. «Le sport algérien mérite amplement une infrastructure de cette envergure. Nous avions fait un tour ici il y a deux mois et nous sommes surpris comment le musée a été fini en si peu de temps. Le musée olympique est l'essence de la culture sportive d'un pays», a, de son côté, dit Ahmed Nasser.Des représentants des Comités olympiques africains de la Libye, du Bénin, du Burkina Faso et du Cap-Vert, ainsi que les champions olympiques algériens Noureddine Morceli et Nouria-Benida Merah étaient présents à la cérémonie d'inauguration. Le bâtiment comporte sept niveaux.

Le rez-de-chaussée et les deux premiers étages ont été réservés au musée olympique, alors que le 4e étage renferme les bureaux de l'Académie olympique. Les autres niveaux, quant à eux, accueillent un hôtel, doté de 28 chambres (doubles, triples et suites).

CHAMPIONNAT AFRICAIN DE RAFLE:

Coup d'envoi de la 1re édition à Mostaganem

LE COUP d'envoi du premier championnat d'Afrique de rafle a été donné, mercredi, à la salle omnisports «Charef Khattab» de Mostaganem dotée de quatre terrains, avec la participation de 70 sportifs et sportives de huit pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation sportive s'est déroulée en présence du président de la Confédération africaine de rafle, premier vice-président de l'Union internationale méditerranéenne de rafle et de boules, l'Algérien Teriaki Abdelkader, ainsi que les autorités de la wilaya. A cette occasion, une rencontre d'exhibition a été organisée entre les sélections algérienne et libyenne. Dans une allocution d'ouverture, le président de la Confédération africaine de rafle a mis l'accent sur l'importance de développer cette discipline sportive au niveau national et africain, soulignant que le rafle commence à se développer en Afrique.»C'est un grand honneur pour Mostaganem et l'Algérie d'abriter la première édition de ce championnat africain», a souligné, pour sa part, le président de la Fédération algérienne de rafle et de billard, Amine Maidi. Cette compétition, première du genre au niveau africain, enregistre la participation de 70 sportifs d'Algérie, du Burkina Fasso, de Djibouti, du Mali, du Soudan, de la Libye, du Maroc et de la Mauritanie. Les organisateurs ont prévu, mercredi soir, une réunion technique et le tirage au sort de cette compétition, qui se déroulera en simple, duo et trio. Les rencontres commenceront jeudi en phase de poules et la compétition se poursuivra vendredi par des matchs de barrage en simple et les 2ème et 3ème phases en double et triple. Les quarts, demi-finales et finales sont prévus le 28 janvier. La compétition chez les dames se jouera sous forme de championnat. En marge de cette manifestation sportive qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, un stage international sera organisé au profit des arbitres et des entraîneurs encadré par quatre experts de la Fédération internationale de rafle. Il s'agit de l'Italien Dominique Spozetti, l'Algérien Yacine Kafi et deux experts turcs. Par ailleurs, Teriaki Abdelkader a annoncé l'organisation d'un tournoi international de rafle entre le 1er et 7 mars prochain à Alger avec la participation de 15 pays européens, en plus de l'Algérie et de la Libye, et ce à l'initiative de la ligue de wilaya d'Alger.

CYCLISME: 120 ATHLÈTES À LA 2e ÉDITION DU TOUR NATIONAL D'AÏN DEFLA

CENT-VINGT (120) ATHLÈTES activant dans les catégories juniors et seniors de 15 équipes issues de 12 wilayas prennent part à la 2ème édition du tour national cycliste d'Aïn Defla dont le coup d'envoi a été donné jeudi à partir du siège de l'APC. Organisée conjointement par la Fédération algérienne de cyclisme, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) ainsi que la ligue locale de cyclisme, cette compétition revêt une importance particulière dans la mesure où elle sert de préparation au championnat d'Afrique qu'abritera l'Egypte le mois prochain, selon ses organisateurs. La compétition a été scindée en trois étapes dont la dernière (samedi) se déroulera en circuit fermé à travers la ville d'Aïn Defla. La première étape (jeudi) s'est disputée sur une distance de 128. Toutes les conditions humaines et matérielles ont été mobilisées pour la réussite de ce tour, a assuré le DJS d'Aïn Defla, Mohamed Lamine Bakhti. Notant que 4 coureurs d'Aïn Defla prennent part à la course, le président de la ligue locale de cyclisme, Abderrahmane Benzahra, a pour sa part, estimé que l'objectif de la compétition consistait notamment à «faire acquérir de l'expérience aux cyclistes qui y participent».

17e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Pleins feux sur le stade du 05 Juillet

Tronquée encore une fois de plus de plusieurs rencontres à savoir, DRB Tadjenant-MO Béjaia, CR Belouizdad-ES Sétif, RC Relizane-USM Alger et JS Kabylie-NA Hussein Dey et ce, en raison de l'absence de plusieurs joueurs de la sélection militaire qui a vu son aventure prendre fin avant-hier en quart de finale de Coupe du monde devant la sélection égyptienne, cette 17e journée du championnat nationale de Ligue 1 Mobilis entamée précisons le hier avec la programmation de deux rencontres O Médéa-MC Oran et CS Constantine-JS Saoura aura à son menue deux chaudes explications aujourd'hui.



Ainsi, les regards seront bien évidemment tournés à tout seigneur tout honneur vers le leader, le Mouloudia d'Alger en appel dans son jardin préféré, le pelouse du stade du 05 Juillet pour une chaud derby de la capitale face à une de ses bêtes noires , l'USM Harrach. Des retrouvailles qui dégagent de l'électricité d'autant que les Harrachis auront à cœur de redresser la tête et faire en sorte de chasser des maintenant le doute après un départ t de la phase retour totalement raté chez eux face à l'USMB Abbés. Force est de dire que ce ne sera guère une simple affaire pour les poulains du coach Boualem charef au moral quelque peu affecté et des blessures en cascades dans ses rangs. Le Mouloudia qui se réjouit d'avoir mis à profit et à bon escient la langue trêve hivernale ne jure que par la victoire.

Une façon comme une autre de garder ses distances sur ses poursuivants et rester concentrer pour préparer sereinement leur retour sur la scène africaine et ce voyage au Ghana qui se profile. Cela dit le public attendu en nombre au stade 05 Juillet comme de coutume pour ses retrouvailles aura surement droit à une empoignade bien serrée. L'autre rencontre du jour aura lieu à Bel Abbés entre l'USMB Bel-Abbès et le CA Batna. Deux formations sortant d'une belle victoire et désireuses de rater sur le même tempo pour aller encore de l'avant. El Kheddra sur un nuage et toutes griffes dehors après son retentissant succès acquis à la surprises générale à El Harrach avec l'art et la manière devra quand faire se délester de tout forme d'excès de confiance car on face il y aura un onze des Aurésiens décidés à confirmer son joli carton passé la l'une des meilleurs équipes de la phase Aller du championnat national de Ligue 1, l'O Médéa.

Le coach Slimani et les «scorpions» de la Mekkera risquent encore une fois de payer cash le départ pendant le mercato de certains joueurs qui avaient leur poids dans la composante à l'image du butteur maison Hamia aujourd'hui sous les couleurs du CR Belouizdad. **S.S.**

AUJOURD'HUI À 16H00 :

USMBA-CA Batna

MCA-USM El Harrach

*JS Kabylie-NA Hussein Dey, CR Belouizdad-ES Sétif, DRB Tadjenanet-MO Béjaïa et RC Relizane - USM Alger sont reportés à une date ultérieure.

ALGERIAN OLYMPIC AND SPORTS AWARDS-2016:

Makhloufi, Rouba et Melih, sacrés meilleurs athlètes

L'ATHLÈTE ALGÉRIEN, Taoufik Makhloufi, la rameuse Amina Rouba ainsi que la nageuse Amel Melih, ont été sacrés meilleurs athlètes de l'année 2016, à l'occasion de la 3e édition d'Algerian Olympic and Sports Awards, organisée jeudi soir par le Comité olympique et sportif algérien (COA).Makhloufi a été récompensé pour ses deux médailles d'argent remportées aux 1500m et 800m des jeux Olympiques de Rio 2016, alors que le trophée de la meilleure athlète féminine a été attribué à Rouba (Aviron) et Melih (Natation) pour leurs titres de championne d'Afrique.Le trophée du meilleur espoir masculin a été attribué à l'athlète de la lutte gréco-romaine, Sid Azara Bachir (85 kg), médaillé de bronze aux derniers championnats du monde de Macon en France.Chez les filles, le Prix de la meilleure athlète espoir est revenu à Fatma Zohra Hirech (haltérophilie), âgée seulement de 16 ans, pour ses bonnes charges aux JO de Rio, en étant athlète junior.Le handisport algérien a été également à l'honneur avec la consécration d'Abdelatif Bekka, champion paralympique au 1500 m à Rio, et Nassima Saifi, médaillée d'or (disque) et d'argent (poids) aux JP-2016.Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de handisport (FAHS), Rachid Haddad, s'est vu attribuer le trophée du meilleur dirigeant sportif de l'année 2016.Le trophée de la meilleure équipe féminine a été remporté par les basketteuses du GS Pétroliers, championnes arabes à Amman et quart de finaliste aux championnats d'Afrique de Maputo (Mozambique).Celui de la meilleure équipe masculine de l'année a été remis au pensionnaire de la Ligue 1 professionnelle de football, le MO Béjaia, finaliste de la Coupe des Confédérations (CAF).Par ailleurs, le Prix spécial pour l'ensemble de la carrière de dirigeant sportif a été décerné à Feriel Salhi (Escrime). Les champions olympiques du 1500 m, Hassiba Boulmerka et Nouredine Morceli ont reçu également le prix spécial pour l'ensemble de leur carrière d'athlète .Des Prix spéciaux ont été attribués aux athlètes Baya Rahouli (athlétisme), Soraya Haddad (Judo), Salima Souakri (Judo) et Fatma Zohra Oukazi (Volleyball) ainsi qu'à l'équipe nationale de football 1982.Le prix spécial des meilleures organismes et institutions ayant servi le sport en 2016 a été attribué à la wilaya d'Alger et la wilaya d'Oran. Un prix de reconnaissance a été attribué, par ailleurs, par l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Confédérations Sportives Africaines (UCSA) au gouvernement algérien pour l'ensemble des efforts en direction de l'Afrique. Le prix de la reconnaissance olympique et sportive nationale a été décerné au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE LONDRES, OBJECTIF DE MAKHLOUFI

L'athlète algérien, Taoufik Makhloufi, sacré meilleur athlète de l'année 2016, a indiqué jeudi soir à Alger que son prochain objectif était les championnats du monde d'athlétisme, prévus le mois d'août prochain à Londres (Angleterre).»Je suis très honoré d'avoir remporté le trophée du meilleur athlète de l'année 2016. Je remercié le Comité olympique et sportif algérien de m'avoir choisi. C'est une satisfaction pour moi et pour ma famille. Mon objectif est désormais les prochains championnats du monde de Londres.», a déclaré Makhloufi, en marge de la cérémonie d'Algerian Olympic and Sports Awards, organisée par le Comité olympique et sportif algérien (COA).

M'BOLHI ATTENDU LUNDI À RENNES

LE GARDIEN de but international algérien Rais M'Bolhi, qui s'est engagé avec le Stade rennais, rejoindra sa nouvelle équipe lundi prochain, a indiqué l'entraîneur Christian Gourcuff jeudi lors d'un point de presse. M'Bolhi a paraphé un contrat d'une durée d'un an et demi avec le Stade rennais, avait annoncé le club de L1 lundi dernier. Le Stade rennais, qu'entraîne l'ancien sélectionneur d'Algérie, le Français Christian Gourcuff, sera le 13e club où jouera M'Bolhi. Il avait évolué dans plusieurs championnats en Europe, au Japon et aux Etats-Unis. Blessé, M'Bolhi avait manqué les deux derniers matchs de la sélection algérienne contre la Tunisie (1-2) et le Sénégal (2-2) lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 qui se déroule au Gabon. Son compatriote et coéquipier en club Ramy Bensebaini est attendu quant à lui vendredi au centre d'entraînement Henri-Guérin, selon l'ancien coach de la sélection algérienne. Le défenseur algérien avait manqué le dernier match des Verts contre le Sénégal à la CAN-2017 à cause d'une blessure contractée face à la Tunisie.

BELFODIL MARQUE DES BUTS ET DES POINTS ENCORE

NOUVEAU contrat en poche, Ishak Belfodil, est devenu le joueur le mieux payé du Standard (mais toujours lié jusqu'en juin 2018), l'attaquant algérien est revenu sur les terrains avec les Rouches après avoir été proche d'un départ cet hiver. Un retour marqué par un doublé.L'attaquant du club liégeois a permis à son équipe d'ouvrir rapidement le score sur le terrain du club germanophone de l'AS Eupen. Dès la 3e minute, il prolonge de la tête un centre de qualité de la recrue roumaine Marin.Mais Eupen parviendra à renverser la vapeur en seconde période avec deux buts en dix minutes. Avant un nouveau but de l'attaquant algérien de 24 ans en toute fin de match, qui profite Grâce aux 8e et 9e buts de Belfodil en Championnat, le Standard arrache in-extremis un point en déplacement et se place provisoirement au 9e rang (32 points), bien loin de son objectif les play-offs I.

O LYON /GHEZZAL DE RETOUR CE SOIR FACE À LILLE

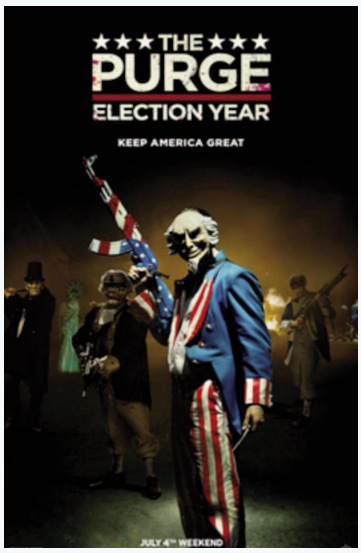
DE RETOUR à l'Olympique lyonnais après avoir disputé la CAN 2017 avec l'Algérie, Rachid Ghezzal, qui a vu débarquer pendant son absence un concurrent de poids (Memphis Depay, ex-Manchester United), recruté pour une somme conséquente, devrait déjà figurer dans le groupe de l'OL dès ce week-end.L'entraîneur lyonnais Bruno Génésio a en tout cas estimé ce jeudi en conférence de presse que le milieu offensif algérien pourrait postuler face à Lille ce samedi en championnat. «Il n'a pas été usé par son temps de jeu, et même s'il y a eu le voyage, il est jeune et récupère bien», a-t-il déclaré, cité par Le Progrès. L'entraîneur lyonnais, qui ne désespère pas de conserver son international algérien au-delà de cet été. «J'ai toujours l'envie de le convaincre de prolonger, car pour lui et pour le club, ce serait la meilleure des solutions», explique-t-il.

LE SLOGAN DE TRUMP POUR 2020 EST LE MÊME QUE CELUI D'UN FILM D'HORREUR



ON L'A APPRIS ce mercredi matin: confiant sur son futur bilan, Donald Trump a déjà déposé son slogan pour la prochaine campagne présidentielle de 2020: "Keep America Great", référence non voilée à sa récente promesse de "rendre à l'Amérique sa grandeur". Or, il apparaît que ce nouveau slogan est également celui... d'un film d'horreur, comme l'indique le Huffington Post.Donald Trump a fait déposer deux jours avant sa prestation de serment une demande d'enregistrement en tant que marque protégée du slogan qu'il entend utiliser lors de la campagne pour sa réélection en 2020 auprès du Bureau américain pour la propriété intellectuelle: "Keep America Great" ("Conserver sa grandeur à l'Amérique").

Le même jour, lors d'un entretien avec le Washington Post, M. Trump avait fait venir un juriste auquel il avait demandé de faire immédiatement déposer cette phrase. "Dites à mon avocat de venir. Est-ce que vous pouvez enregistrer et déposer cette marque, si elle vous plaît? Je pense qu'elle me plaît. Faites 'Keep America Great', avec et sans point d'exclamation", avait-il alors sommé au juriste, qui s'est donc immédiatement exécuté.



Rapidement, les internautes avaient relevé que ce slogan était le même que celui d'un film d'horreur sorti en février 2016, "American Nightmare 3: Élections" (The Purge 3: Election Year", en VO), un film dans lequel il est permis de perpétrer des crimes une fois par an pendant douze heures.

Paradoxalement, à l'époque de la sortie du film, le scénariste avait reconnu s'être lui-même inspiré de l'ambiance de la campagne présidentielle, la "tagline" sur l'affiche du film faisant explicitement référence au slogan du candidat Trump...

Ce n'est pas la première fois qu'un rapprochement est ainsi établi entre le cinéma hollywoodien et Trump. Une phrase de son discours d'investiture avait en effet mis la Toile en émoi vendredi dernier, le nouveau président US citant mot pour mot le méchant de "The Dark Knight Rises", un film de Batman réalisé par Christopher Nolan.

ELLE DONNE UNE LEÇON À CELUI QUI OCCUPAIT SA PLACE DE PARKING TOUS LES JOURS



POUR HANAH CROCKER, la vengeance est bien un plat qui se mange froid. Hanah Crocker, 25 ans, en a tout simplement eu marre. Tous les jours, le propriétaire d'une Audi occupait sa place de parking devant sa maison à Birmingham.

PUNITION BIEN MÉRITÉE

Jusqu'au jour où Hanah Crocker a décidé de lui donner une petite leçon. Pour le bloquer, elle a garé sa Skoda rouge juste derrière l'Audi. Une punition bien méritée, selon The Sun.

EN COLÈRE

La vengeance d'Hanah Crocker ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. Elle a aussi filmé la colère du propriétaire de l'Audi. Avec l'aide d'un ami, on le voit en train d'essayer de déplacer la Skoda rouge. La prochaine fois, il réfléchira à deux fois avant d'occuper une place de parking qui n'est pas la sienne.

L'HOMME QUI CACHAIT 20 MILLIONS DE DOLLARS SOUS SON MATELAS



CLEBER RENE RIZERIO ROCHA, un Brésilien de 28 ans, a été arrêté à Boston lundi passé. Dans son appartement de Westborough, la police américaine y a découvert 20 millions de dollars (18 millions d'euros) cachés sous son matelas. Il est accusé de blanchiment d'argent. "Il a été manipulé. Il a rendu un service à quelqu'un qui disait être son ami, quasiment un père", a précisé la famille de Cleber Rene Rizerio Rocha dans un communiqué.

TelexFree

Cet "ami", ce "père" s'appelle Carlos Wanzeler (45 ans). Il est accusé d'avoir instauré un "système pyramidal" dans l'entreprise TelexFree. Au total, un milliard de dollars (920 millions d'euros) aurait été détourné (s) via un million de clients dans le monde entier. TelexFree, selon les accusations, ne vendait aucun produit. Mais cette entreprise de téléphonie par internet promettait des bénéfices incroyables à ses clients via des annonces publiées sur la toile. Pour rentrer dans le "système pyramidal", les clients devaient débourser entre 289 et 1.375 dollars (entre 268 et 1278 euros).

20 ans de prison?

Quand TelexFree a fait faillite en 2016, elle possèdait des biens estimés entre 50 et 100 millions de dollars (entre 46 et 92 millions d'euros). La majorité de ses clients étaient des citoyens brésiliens vivant dans le Massachusetts. Il existe d'autres plaintes en Amérique du Sud et en Afrique.Dans cette affaire, Cleber Rene Rizerio Rocha risque au moins 20 ans de prison et une amende de 250.000 dollars (environ 230.000 euros), conclut The New York Post. Carlos Wanzeler, quant à lui, a pris la fuite vers le Brésil où il est activement recherché par les autorités locales.

UN COUPLE FAIT UNE PAUSE CIGARETTE, LE TRAIN REPART AVEC LE BÉBÉ



DESCENDUS sur un quai de gare pour une pause cigarette, une jeune maman et son compagnon n'ont pas regagné à temps leur train qui est reparti sans eux mais avec le bébé de la jeune femme à bord, a-t-on appris mercredi auprès de la compagnie ferroviaire SNCF.

Les faits se sont déroulés lundi soir, à bord du TGV (train à grande vitesse) entre Lille (nord) et Nantes (ouest) lorsque la mère âgé de 18 ans et son compagnon de 19 ans ont profité que le TGV ait marqué l'arrêt à la gare du Mans (nord ouest) pour descendre fumer.

Les voyageurs qui étaient dans le même compartiment se sont rapidement aperçus que le train était parti sans eux et que le nourrisson de sept mois était resté à bord, avant de tirer la sonnette d'alarme, a précisé la SNCF.

"Evenement rarissime"

Pour des raisons de sécurité et de logistique, le TGV n'a pu faire marche arrière. Il a été décidé que le TGV poursuive sa route jusqu'à la gare d'Angers à une centaine de kilomètres et que le couple prenne place dans le train suivant.

L'un des contrôleurs s'est occupé du nourrisson tout au long de ce trajet.

La SNCF jointe par l'AFP, a indiqué qu'il s'agissait d'un "évènement rarissime" et "de mémoire n'avoir jamais eu à gérer ce genre d'histoire".

Le saviez-vous

UNE UNIVERSITÉ AU CANADA A MIS EN PLACE UNE « SALLE DE CHIOTS » OÙ LES ÉTUDIANTS PEUVENT ALLER ET JOUER AVEC CES CHIOTS POUR SOULAGER LE STRESS !

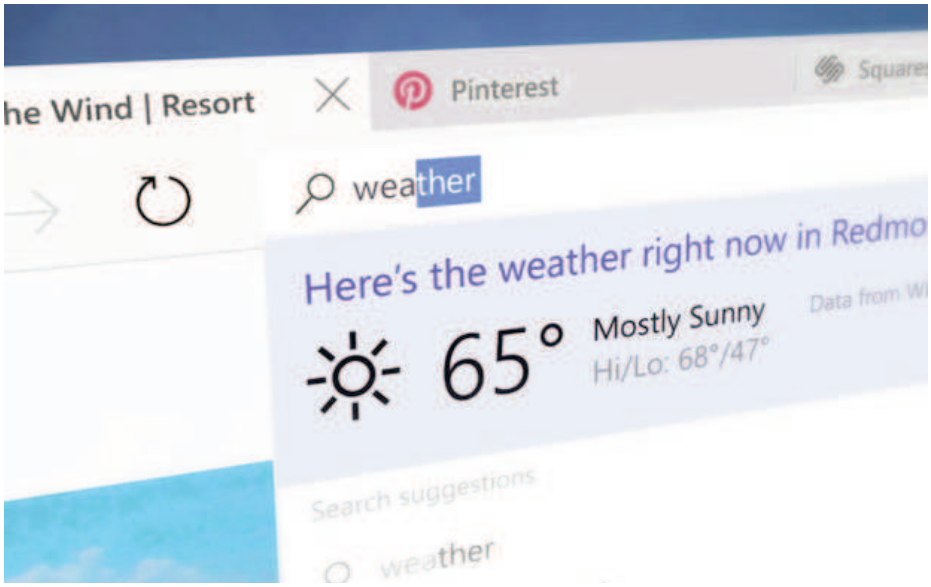


Pendant la période d'examens, l'université canadienne Dalhousie a choisi de suivre une tactique assez drôle et originale pour aider les étudiants à lutter contre le stress : Les chiots.

En effet les responsables ont introduit au sein de l'université une salle nommée chambre à chiots où les étudiants peuvent nourrir et jouer avec les chiots ce qui leur permettra de se détendre et de soulager le stress avant les examens.

VIVALDI

Edge doit cesser de s'imposer par défaut sur Windows 10



Le patron du navigateur Vivaldi, Jon von Tetzchner, est remonté contre Microsoft qu'il accuse d'imposer systématiquement Edge aux utilisateurs comme navigateur par défaut.

Il n'y a pas si longtemps, Microsoft était sanctionné par le régulateur européen pour l'intégration d'Internet Explorer à Windows. De nouveau l'éditeur est pointé du doigt pour comportement anticoncurrentiel, non pour l'intégration d'Edge, mais pour son activation par défaut lors des mises à jour Windows 10.
La plainte émane de Jon von Tetzchner, PDG et co-fondateur du navigateur Vivaldi, mais également le fondateur d'Opera dans les années 90.
Von Tetzchner raconte l'histoire d'une amie de 72 ans qui, après avoir effectué une mise à niveau vers Windows 10, n'a pas trouvé comment définir par défaut un navigateur autre que Edge. Sur Windows 8, elle pouvait choisir son navigateur préféré, mais sur Windows 10 toutes les routes semblaient la conduire à Edge.
"Tout a commencé avec le système d'exploitation sur son PC mis à jour de Windows 8 à Windows 10, sans sa volonté et son consentement. Pire encore, son navigateur par défaut a été changé en Edge, même si elle n'avait aucune volonté de l'utiliser" écrit von Tetzchner.
ZDNet a contacté Microsoft afin d'obtenir une réaction à cette critique et mettra à jour cet article après réception d'une réponse.

UNE MISE À JOUR, ET EDGE EST DE RETOUR PAR DÉFAUT ?

Les déclarations du patron de Vivaldi font écho à une précédente prise de parole de Mozilla. L'éditeur avait des préoccupations similaires à celles d'Opera lorsque Microsoft a lancé Windows 10 en 2015, l'incitant ainsi à écrire une lettre ouverte au PDG de Microsoft, Satya Nadella. Mozilla l'appelait à cesser d'ignorer le choix des utilisateurs en remplaçant Firefox par Edge. La fondation fournissait par ailleurs un mode d'emploi décrivant comment choisir un autre navigateur par défaut.
Mais pour von Tetzchner, Microsoft va plus loin encore avec Windows 10. Selon lui, les utilisateurs perdent leur navigateur par défaut après chaque mise à jour.
"Chaque fois que Windows 10 se met à jour, il change le navigateur par défaut pour Edge. La même chose a tendance à se produire lorsqu'un nouveau navigateur est installé. Pour quelque raison, il conduit à restaurer Edge comme l'option par défaut, et non le navigateur qui était défini par défaut préalablement."
Von Tetzchner appelle Microsoft à "arrêter de voler le navigateur par défaut" et à rivaliser sur les points forts d'Edge.
"Je comprends que Microsoft se préoccupe de la faible utilisation d'Edge, mais au lieu de construire un meilleur navigateur, Microsoft impose son produit auprès gens de la manière la plus inexcusable" juge-t-il. Les motifs de sa plainte sont similaires à ceux donnés en 2007, alors en tant que PDG d'Opera.
L'éditeur avait alors déposé plainte contre l'intégration d'Internet Explorer à Windows. Il soutenait que "les consommateurs étaient fatigués qu'un monopole fasse des choix pour eux."

MICROSOFT DOIT "CESSER DE VOLER" LA PLACE DE NAVIGATEUR PAR DÉFAUT

L'Europe avait contraint Microsoft à offrir aux utilisateurs de Windows des options d'installation pour plusieurs navigateurs entre 2010 et 2014. L'éditeur avait été condamné à une amende de 561 millions d'euros pour avoir accidentellement omis de proposer cette alternative pendant un an sur Windows 7 SP1.
Von Tetzchner ne précise pas s'il prévoit de porter l'affaire devant la justice. ZDNet l'a contacté pour obtenir ces précisions.
Cependant, il encourage Microsoft à "faire ce qui est juste"."Cessez de voler le navigateur par défaut, acceptez le choix de l'utilisateur et rivalisez sur les mérites" écrit-il L'année dernière, l'entreprise antivirus russe Kaspersky a déposé une plainte auprès du régulateur national de la concurrence, accusant Microsoft d'exclure ses rivaux et de pousser les utilisateurs vers son programme Windows Defender intégré. Un responsable de Microsoft a souligné cette semaine qu'il appuyait le choix des consommateurs, affirmant que "Windows 10 respecte votre liberté de choisir les logiciels et services de protection que vous préférez."

NOKIA FAIT DONC SON RETOUR... AVEC UN FEATURE-PHONE



HMD GLOBAL qui a racheté les droits de licence de l'ancienne gloire finlandaise entend capitaliser sur un des points forts de la marque avant de se lancer dans le grand bain des smartphones.
On attendait un smartphone, voire une tablette, ça sera un simple feature-phone à 25 euros. En effet, le grand retour de Nokia dans le marché du mobile se fera par la petite porte, mais une porte que Nokia connaît bien puisqu'il a très longtemps régné sans partage sur ce marché aujourd'hui alimenté par les pays émergents.

GALAXY S8 : ÉCRAN, ASSISTANT, DOCK... LES RUMEURS SE CONFIRMENT



LE QUOTIDIEN anglais The Guardian semble avoir trouvé une source fiable qui est revenu sur les principales caractéristiques du prochain flagship de Samsung.
Comme chaque année, Samsung risque de ne pas avoir grand chose de neuf à raconter pour la présentation du prochain Galaxy S8 tant les rumeurs sont nombreuses et de plus en plus solides. The Guardian a en effet obtenu des informations de plusieurs sources visiblement fiables qui confirment peu ou prou ce qui a déjà été publié. Tour du propriétaire.

-L'ÉCRAN

Le quotidien anglais confirme une déclinaison en deux tailles : 5,x et 6,x pouces, sans être plus précis. L'écran serait bien incurvé comme les modèles Edgle et surtout quasiment bord à bord, la nouvelle tendance du moment. Le bouton Home physique disparaîtrait tandis que le capteur d'empreintes digitales se trouverait alors sur le dos de l'appareil épaulé par un capteur d'iris.

-L'APPAREIL PHOTO

Pour suivre la tendance du marché, le capteur (il n'y en aura qu'un) serait amélioré et toujours basé sur la technologie Dual Pixel. Les performances en basse luminosité seraient meilleure et les prises de vue plus rapides. On trouverait également une fonction de reconnaissance d'objets grâce à l'assistant intelligent Bixby.

-ASSISTANT VIRTUEL

Parmi les innovations attendues dans le prochain Galaxy S8 de Samsung, figure en bonne place un nouvel assistant virtuel. Ces outils mêlant allègrement Machine Learning et intelligence artificielle (IA) se positionnent au centre de l'expérience utilisateur mais le numéro un mondial entend aller plus loin que ses concurrents Apple (Siri), Microsoft (Cortana) ou Google (Now ou Home).
L'IA dont il est question est celle issue de l'acquisition récente de Viv, une jeune pousse fondée par l'un des créateurs de l'assistant vocal Siri d'Apple. Bixby, c'est son nom sera associé à toutes les applications préinstallées par le fabricant : du mail au Web en passant par l'agenda et le multimédia. La recherche contextuelle serait dopée à l'IA pour plus d'efficacité.

-MODE PC VIA UN DOCK

La source du Guardian confirme que le S8 serait doté d'une sorte de mode Continuum. Comme certains terminaux sous Windows 10 Mobile, l'idée est d'offrir une expérience PC de bureau en connectant le smartphone à un écran, une souris et un clavier. L'utilisateur retrouve alors un environnement de "travail élargi" n'ayant plus rien à voir avec Android qui serait baptisé "Samsung Desktop Experience", autorisant le multi-tâches notamment.

-BÊTE DE COURSE

Le processeur du Galaxy S8, le Snapdragon 835 que le S8 aurait en exclusivité pendant un temps, sera gravé en 10 nanomètres. Il serait motorisé également par l'Exynos 8895. Côté mémoire vive, on parlait de 6 Go, ce qui placerait le S8 dans le haut du panier. Mais le numéro un mondial pourrait frapper un grand coup en proposant le premier smartphone du marché embarquant 8 Go de RAM.
Le stockage serait au minimum de 64 Go extensible en micro SD jusqu'à 256 Go. La prise Jack serait préservé mais l'USB-C ferait son apparition.

Questions ?
Réponses !

LA FIÈVRE CHARBONNEUSE PEUT-ELLE SE TRANSMETTRE PAR L'ALIMENTATION ?



Aussi connue sous le nom d'anthrax, la fièvre charbonneuse est une maladie due à la bactérie Bacillus anthracis. Ce nom provient du mot grec signifiant « charbon ». Il fait référence aux escarres noirâtres qui se forment au milieu des lésions cutanées chez les personnes atteintes.

La fièvre charbonneuse est présente sur tous les continents et provoque une mortalité élevée chez les ruminants. C'est une zoonose, c'est-à-dire qu'elle affecte principalement les animaux, mais peut tout à fait toucher l'Homme de différentes manières :

- les spores issues de l'animal peuvent pénétrer la peau, s'il y a lésion, et causer une infection ;
- la consommation de viande contaminée peut entraîner une infection gastro-intestinale ;
- l'inhalation d'une grande quantité de spores peut être à l'origine d'une infection pulmonaire.

La période d'incubation est de deux à cinq jours. Les premiers symptômes de l'infection pulmonaire s'apparentent à ceux de la grippe : fièvre, mal de gorge, malaise général. Les troubles respiratoires se manifestent après plusieurs jours.

Le diagnostic repose sur l'aspect assez caractéristique de la pustule maligne et de l'examen du dossier du patient (profession, etc.). Quant au traitement, il consiste en l'administration rapide et prolongée d'antibiotiques.

L'exposition au bisphénol favoriserait l'hyperactivité

Une nouvelle étude vient de démontrer les dangers du bisphénol. Cette substance chimique controversée est encore très utilisée dans les plastiques et des conteneurs alimentaires. Elle modifierait pourtant la quantité de neurones dans le cerveau au stade embryonnaire et provoquerait de l'hyperactivité.

« J'ai été vraiment surprise car les doses étaient très faibles et je ne pensais pas qu'il pourrait y avoir des effets », explique Deborah Kurrasch, scientifique de l'université de Calgary (Province d'Alberta, au Canada) et principale auteure de travaux parus dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS).

Deborah Kurrasch a utilisé des embryons de poissons zèbres, un modèle de recherche très utilisé car ces animaux partagent 70 % de leurs gènes avec les humains. Elle les a exposé aux concentrations de bisphénol A et S trouvés dans les rivières canadienne Oldman et Bow, dans l'Alberta. Ces niveaux de bisphénol ont modifié le moment de la formation et la quantité de neurones dans le cerveau des poissons zèbres. Ces modifications ont entraîné une hyperactivité plus tard dans leur évolution.

« La période embryonnaire est une étape cruciale dans la formation du cerveau. Ces résultats révèlent des pistes de recherche jusqu'alors inexplorées sur les effets possibles d'une exposition à ces substances chimiques, même très faibles, sur le développement cérébral », estime Cassandra Kinch, chercheuse à l'université de Calgary et l'une des co-auteurs de cette étude.



Depuis quelques années, de nombreuses études démontrent la toxicité du bisphénol A et ses effets nocifs sur la santé. Pour éviter le risque d'ingestion, la France a prévu de retirer cette substance de tout contenant alimentaire.

Les BPA, des perturbateurs endocriniens

Ces chercheurs ont aussi été surpris de constater que le BPA et le BPS ciblaient des récepteurs d'hormones mâles impliqués très tôt dans la naissance des neurones dans le cerveau des poissons zèbres. « Découvrir le mécanisme liant de faibles doses de BPA à des anomalies dans la formation du cerveau et l'hyperactivité revient quasiment à trouver une preuve irréfutable de la nocivité de cette substance chimique », selon Hamid Habibiu, professeur de toxicologie à l'université de Calgary.

Bien que davantage de recherches soient nécessaires, les scientifiques estiment que cette étude vient conforter les résultats d'autres travaux qui suggèrent que les femmes enceintes devraient limiter leur exposition aux produits contenant des bisphénols. Les BPA, déjà considérés comme des perturbateurs endocriniens, pourraient également accroître le nombre de cancers dit hormono-dépendants, surtout des cancers du sein et de la prostate.

Le Canada, l'Union européenne et au moins onze États américains ont banni l'utilisation du BPA dans les biberons et autres produits destinés aux enfants. La France interdit le BPA dans les contenants alimentaires depuis le 1er janvier 2015. L'Agence américaine des médicament (FDA) persiste en revanche à rejeter un appel de groupes environnementaux pour prohiber cette substance. Selon elle, il n'existe pas encore suffisamment de preuves scientifiques.

Les fleurs et l'activation de nos émotions

CHEZ L'HOMME de Néandertal, des traces de pollen de fleurs présentes dans les tombes ont apporté la preuve que des fleurs accompagnaient les défunts. Aussi, les chercheurs pensent que les fleurs, en raison de leurs variétés de formes, de couleurs et d'odeurs, auraient été perçues comme ayant une propriété de traduction des différentes émotions que ressent l'Homme comme la joie, la tristesse, l'amour et, pour cette raison, auraient été cultivées et utilisées pour traduire ces émotions ou accompagner des événements émotionnels de notre existence.

Des recherches récentes semblent d'ailleurs montrer que les fleurs ont bien cette propriété d'activation immédiate d'émotions.



Haviland-Jones et ses collaborateurs (2005) ont sollicité des femmes afin de participer à une enquête qui nécessitait qu'on les appelle deux fois à quelques jours d'intervalle. Pour les remercier, on leur disait qu'elles recevraient un cadeau à domicile mais on ne précisait pas quoi ni quand. Le lendemain de l'acceptation, les personnes étaient sollicitées pour la première phase de l'enquête, où une mesure des émotions primaires était réalisée (« Ce que je vis au quotidien je le juge agréable/désagréable en moyenne ») ainsi qu'une mesure de la satisfaction dans la vie (« J'ai le sentiment d'avoir fait les choses que je jugeais les plus importantes pour moi »). Dix jours, plus tard ces personnes recevaient à leur domicile un paquet pour les remercier de leur participation. Ce paquet contenait soit un bouquet de fleurs soit une corbeille de fruits et des bonbons. Les livreurs, qui n'étaient pas au courant de ce que contenait la boîte, devaient évaluer l'expression faciale de la personne. Pour ce faire, ils avaient reçu une formation au repérage des muscles du visage impliqués dans l'expression émotionnelle manifestée par une personne. Enfin, 4 jours plus tard, les personnes étaient à nouveau contactées afin de répondre à des échelles similaires à celles utilisées lors de la première phase.

En ce qui concerne l'expression du visage, les résultats montrent que, pour les deux présents offerts, les personnes ont exprimé de la joie. Toutefois, le taux de sourire dit de Duchenne (sourire associé à l'expression d'une joie sincère qui se différencie des sourires volontaires par la contraction d'un muscle situé autour des yeux : orbicularis oculi), a été plus élevé à réception des fleurs que pour la corbeille de fruits et les bonbons. Les chercheurs ont également observé, entre la première et la seconde phase de mesure par questionnaire, un renforcement des émotions primaires ressenties et de la satisfaction dans la vie, mais seulement auprès des personnes ayant reçu des fleurs.

On constate donc qu'un présent suscite une humeur positive, et cela était attendu, mais une vraie joie sincère s'observe lorsque vous offrez des fleurs. Pour les chercheurs, les fleurs sont à ce point attachées aux émotions des humains que leur simple présence active automatiquement des expressions particulières.

L'effet des fleurs sur nos émotions

On voit immédiatement que les fleurs exercent de puissants effets comportementaux sur les individus hommes et femmes. En outre, ces effets paraissent très rapides à activer puisque les conducteurs de l'expérience sur l'autostop n'avaient guère plus d'une seconde de temps de décision. Cela pourrait expliquer le lien ancien qui unit l'être humain et les fleurs. Les fleurs pourraient peut-être avoir été des composantes naturelles du concept de beauté. Or, l'être humain se distingue des autres espèces par cette capacité à considérer un certain nombre de choses non essentielles à sa survie en raison de leur pouvoir d'activation de sensations et d'émotions positives. Le simple fait d'être exposé aux fleurs pourrait suffire à éveiller ces émotions et sensations, et expliquerait de tels effets comportementaux.

ESPÈCES MENACÉES :

Il faut tenir compte de tous les risques ensemble

Les pressions sur l'environnement ont tendance à s'additionner. Ainsi, il n'est pas rare qu'un animal ou une plante soit confronté à la destruction de son habitat et qu'il subisse simultanément l'invasion d'une espèce étrangère. C'est pourquoi des chercheurs ont modélisé, sur le territoire des États-Unis, pris comme modèle, l'impact non pas d'une menace prise individuellement, comme c'est souvent le cas, mais des quatre principales menaces qui touchent les espèces endémiques de ce pays. Résultat sans surprise : les effets calculés sont bien plus importants.

« Évaluer les risques d'extinction d'une espèce n'a de sens que si l'on envisage toutes les menaces qui pèsent sur elle, celles liées au réchauffement climatique mais aussi aux espèces invasives, à la destruction de l'habitat et à l'élévation du niveau de la mer, introduit Franck Courchamp, directeur de recherche au Laboratoire d'Écologie, Systématique et Évolution (ESE, CNRS/Université Paris-Sud/AgroParisTech). Et si l'on étudie la répartition géographique des menaces, cela n'a d'intérêt que s'il existe, dans les régions concernées, des espèces sensibles à ces menaces », poursuit-il.

C'est ainsi que son équipe a décidé, pour la première fois, de réaliser une cartographie qui rend compte des quatre grandes menaces qui planent sur la biodiversité des États-Unis, et plus précisément sur les 196 espèces endémiques du pays. Pourquoi les États-Unis ? Parce qu'il s'agit d'un territoire ni trop grand, ni trop petit, pour lequel les scientifiques avaient déjà récolté de nombreuses informations. Il s'agit ainsi d'une première modélisation des risques cumulés des changements globaux sur la biodiversité future à large échelle.



Une perte de biodiversité sous-estimée

La première mission des scientifiques a consisté à regrouper et à vérifier les très nombreuses données qui allaient alimenter leurs modèles. Celles-ci concernaient les quatre principales menaces qui pèsent sur la biodiversité – à savoir le réchauffement climatique, l'augmentation du niveau de la mer, les invasions biologiques et la perte d'habitat – et les 196 espèces de vertébrés terrestres endémiques aux États-Unis. Les chercheurs ont alors pu dresser une carte des menaces présentes et futures, puis une carte des espèces concernées par ces menaces.

« Les espèces ne sont pas sensibles à toutes les pressions donc on a regardé pour chaque groupe de vertébrés terrestres – amphibiens, oiseaux, mammifères et reptiles – celles qui les concernaient (liste définie par l'UICN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et on a croisé ces données avec la carte des menaces à venir, explique Franck Courchamp. C'est finalement la moitié est des États-Unis qui présente la plus grande convergence entre les menaces et les espèces en danger entre 2050 et 2080. »

Cette approche offre ainsi une vision claire et pertinente des régions où les espèces sont les plus vulnérables face au changement global qui s'annonce, et où il est urgent de mettre en place des programmes de suivi et de conservation.

Cette vision plus réaliste des pressions qui pèsent sur la biodiversité allonge, de fait, la liste des espèces menacées d'extinction. « Sans compter qu'il y a forcément des interactions et des synergies entre les perturbations environnementales, ce qui signifie que la perte de biodiversité annoncée est sans aucun doute sous-estimée par rapport à ce qui va réellement advenir », conclut l'auteur principal de cette étude originale, qui offre une évaluation plus réaliste (et pessimiste à la fois) de la perte de biodiversité à venir, publiée dans la revue Scientific Reports du groupe Nature.

Charbon propre : l'industrie peut-elle relever le défi ?



ALORS QUE LA COP21 prônait la fin de l'utilisation des énergies fossiles, certains irréductibles ont pris part au débat pour défendre le charbon, pourtant très polluant. C'est le cas notamment de la Saskatchewan (province de l'Ouest du Canada) qui profitait de la conférence pour présenter ses avancées en matière de captage et stockage de carbone. Une technique parmi d'autres qui permettrait de disposer d'un charbon propre.

Le charbon, un cauchemar pour l'environnement ?

Considéré comme un désastre écologique comme il en existe peu, le charbon et ses conséquences sur l'environnement font l'objet d'une lutte acharnée des défenseurs de la nature et des fervents protecteurs de l'avenir de notre planète. Si la COP21 s'est évertuée à dresser un tableau de mesures permettant de soustraire peu à peu notre société à sa dépendance aux énergies fossiles, le charbon demeurait au premier plan des cibles à abattre, et pour cause.

A elle seule, une centrale à charbon d'une capacité de 150 mégawatts génère plus d'un million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) chaque année, soit l'équivalent de 300 000 voitures. Le charbon est responsable de plus de 40 % des émissions de CO2 de la planète, ce qui en fait l'ennemi énergétique numéro un. Seul hic, il assure aussi près de 41 % de la production mondiale d'électricité.

Combattre le réchauffement climatique va nécessiter l'instauration d'un modèle énergétique global décarboné dans lequel les énergies fossiles n'ont plus leur place. Se débarrasser du charbon ? Certains pays commencent déjà à le faire, comme le Royaume-Uni, sur le point de fermer l'ensemble de ses centrales à charbon. Des entreprises ont également fait le vœu de se défaire de toute activité en lien avec le charbon, telle Engie en France.

D'autres se posent la question : doit-on vraiment se passer du charbon pour réussir notre transition énergétique ? En dehors des risques environnementaux inhérents à l'industrie charbonnière, cette énergie présente l'avantage d'être abondante sur la planète. On estime en effet qu'il reste assez de réserves dans le monde pour satisfaire quelques 110 années de consommation.

Au moment où la communauté internationale s'accorde pour axer son modèle énergétique sur les énergies renouvelables, cette filière encore naissante reste aujourd'hui hors de portée pour de nombreux pays. Notre société a donc encore besoin des énergies fossiles pour répondre à ses besoins énergétiques. Il s'agit aujourd'hui de savoir comment guérir ces « cancers écologiques » en arrivant à exploiter ces fossiles de manière plus responsable. Si le pari semble audacieux, certains s'y sont déjà essayés.

Capturer le CO2, l'objectif fixé par la Saskatchewan

L'importance du charbon dans la production énergétique mondiale fait qu'il devient compliqué de réduire son utilisation à zéro du jour au lendemain. Certains pays, aidées par des acteurs du secteur énergétique, font plutôt le choix de travailler au développement de techniques permettant une exploitation du charbon qui diminue de manière significative son impact sur l'environnement.

Le Premier ministre saskatchewanais était présent lors de la COP21 pour défendre ce parti pris et parler de l'initiative développée par SaskPower, la principale compagnie énergétique de la Saskatchewan (province de l'Ouest du Canada). La société a créé un appareil capable de capturer et stocker les émissions de dioxyde de carbone de la centrale à charbon de Boundary Dam. SaskPower se targue d'un taux de capture de près de 90 % de C02, stocké directement dans le sol ou revendu.

Si la technologie suscite encore certaines interrogations chez les experts quant à son fonctionnement et son degré d'efficacité, elle préfigure un modèle qui pourrait se développer dans le monde entier et voir les conséquences négatives du charbon sur l'environnement s'amoindrir.

Une autre manière de passer du mythe du charbon propre à la réalité est d'améliorer le rendement des centrales à charbon. Ces dernières sont loin de fonctionner majoritairement à plein régime. On estime qu'elles tournent en moyenne avec un rendement de l'ordre de 30 %.

Il est pourtant possible d'optimiser ces capacités en ayant recours à des technologies dites supercritiques ou ultracritiques. EDF investit sur ce terrain en Chine, pays qui tire 90 % de son énergie du charbon. L'énergéticien français a annoncé en avril dernier la construction d'une centrale à charbon propre de 2000 MW, située à Fuzhou.

« Ce projet nous permettra de maintenir notre savoir-faire dans le charbon, qui assure 75 % de la production d'électricité en Chine, et d'acquérir une expertise dans les technologies les plus modernes. » déclarait alors le groupe au moment de l'annonce. Le rendement de cette centrale devrait être de 43 % avec des émissions de GES qui passeront de 900 grammes par kilowattheure pour une centrale normale à 800 grammes.

Selon l'ONG 350.org, plus de 500 institutions dans le monde auraient décidé de renoncer à investir dans les énergies fossiles et particulièrement dans le charbon afin de réorienter leurs capitaux vers des activités favorisant l'émergence des EnR. Certes, ce mouvement entraine notre société vers un avenir décarboné mais ignore toutes les solutions qui nous permettraient aujourd'hui de continuer de recourir aux fossiles tout en préservant notre planète. Une phase qui laisserait le temps à la filière des renouvelables de se renforcer et d'avoir les ressources nécessaires pour satisfaire la demande énergétique mondiale.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maitrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maitrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

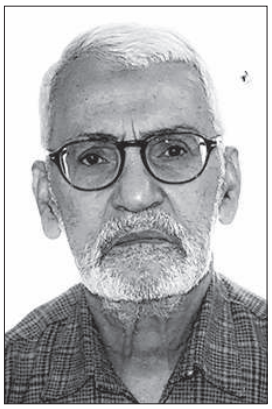
Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

40e JOUR

Le 17 décembre 2016, notre très cher père

Arib Abdelhamid

nous a quittés en laissant un vide que rien ne pourra jamais combler.
Tu étais un grand homme, unique et exceptionnel de bonté, de courage et surtout d'affection.
Malgré le temps qui passe, tu nous manque toujours autant qu'aux premiers jours.
Repose en paix très très cher Père .



A DIEU NOUS APPARTENONS
ET À LUI NOUS RETOURNONS



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

EPILATION :
ô secours, j'ai des poils incarnés !



Rien de plus agaçant (et de plus moche) qu'un poil qui repousse sous la peau après une épilation. Toutes les solutions pour le déloger pour de bon (sans massacrer sa peau !).

La solution anti-poil incarné

peu importe la technique choisie (cire, rasoir, crème dépilatoire, etc.), faites précéder d'un gommage pour affiner la peau et désinfectez toujours la zone à épiler avant et après. Vous vous épilez à la cire ou à l'épilateur électrique : pendant la semaine qui suit, appliquez quotidiennement une crème aux AHA (Neostrata 10 %). Ne vous acharnez pas sur un poil logé sous la peau, il risque de virer à l'abcès (et vous serez obligée d'en passer par le bistouri). Si c'est récurant, adoptez la solution laser dépilatoire : une séance suffit à faire disparaître le malotru.

Ces 5 aliments de votre quotidien empêchent les cheveux de pousser



1. Les boissons gazeuses

Saviez-vous qu'une canette de coca contient 35 grammes de sucre soit 7 morceaux de sucre dans seulement 33 cl de liquide ? À ceci s'ajoutent des édulcorants et des colorants qui, non seulement ne nourrissent pas vos cheveux, mais en plus les rendent plus secs. Or, plus vos cheveux sont secs, plus la kératine s'abîme et plus ils deviennent cassants.

2. Le poisson à forte teneur en mercure

Évidemment, il ne viendrait à l'esprit de personne de manger du mercure de plein gré. Seulement voilà : nos océans sont de plus en plus pollués par le mercure. Le mercure est notamment émis par les activités humaines comme l'exploitation minière, la transformation de pâte à papier, ou encore la combustion des déchets. Il s'est largement disséminé dans les écosystèmes terrestres et marins, et ce, jusqu'en Antarctique ! Du coup, certains poissons contiennent de fortes concentrations en mercure, et ce sont ces poissons qui peuvent causer une perte des cheveux. L'espadon et le maquereau sont connus pour leur niveau plus élevé en mercure, ainsi que certaines espèces de thon. En revanche, le thon en conserve, le saumon et les crevettes ont un faible taux de mercure.

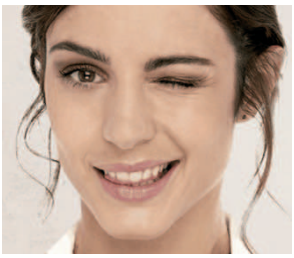
3. La farine blanche

La farine blanche parfaite pour la confection de pâte brisée. Mais puisqu'on y a enlevé le son et le germe, cette farine ne renferme plus beaucoup de fibres alimentaires ni de vitamines même si elle est souvent enrichie pour compenser la perte de valeur nutritive engendrée par le raffinage. Du coup, à choisir, mieux vaut utiliser de la farine complète. Cette dernière renferme des vitamines et des fibres qui sont indispensables pour éviter les cheveux trop fins ou cassants.

5. Le sucre

Qui pourrait penser que les sucreries s'en prennent à nos cheveux ? Lorsque vous consommez du sucre, vous risquez de provoquer une augmentation de l'insuline qui libère des hormones androgènes en quantité trop importante. Une augmentation de ces hormones peut entraîner une hypersécrétion séborrhéique. Cette hypersécrétion séborrhéique augmente le risque de perte ou de chute de cheveux.

LES RÈGLES D'OR *DU FARD À PAUPIÈRES*



1 / Jouez avec les textures et les nuances : le clair et l'irisé créent du volume, le foncé et le mat permettent de creuser et ombrer le regard.
2 / Votre fard à paupières est multiple. Explorez toutes ses facettes en essayant par exemple de mouiller de votre pinceau pour l'utiliser en liner ou bien en le tapotant sur la bouche pour en faire un rouge à lèvres.
3 / Le maquillage est une question de lumière, n'hésitez pas à changer de couleur en fonction de la saison ou du temps.
4 / Trouvez les couleurs qui vous vont à vous et votre style. Il ne s'agit pas seulement de s'accorder à la couleur de votre iris mais aussi de vos vêtements et accessoires.
5 / Commencez avec une couleur claire sur toute la paupière pour poser une base puis utilisez une couleur plus foncée pour ombrer votre regard.
6 / Le noir est le plus bel allié de la féminité. Veillez à toujours avoir une pointe de noir pour entourer votre regard sur le haut et le bas des cils. Les couleurs sombres (noir ou brun) sont des valeurs sures pour faire ressortir les yeux clairs.
7 / N'oubliez pas qu'un fard à paupières porté seul peut être artistique, mais le mascara est toujours le meilleur allié d'un regard abouti.
Comment faire tenir son fard à paupières ? Appliquez sur votre paupière de l'anti-cernes. Cela assurera une meilleure tenue tout au long de la journée.

Jaunis, striés, dédoublés... *je retrouve des ongles sains !

Ils sont striés

C'est quoi le problème ? Cette déformation apparaît généralement avec l'âge. Cela arrive aussi si on pousse trop fort les cuticules avec un bâtonnet en buis.
Je fais quoi ? On utilise des bases anti-stries et on polit la surface de l'ongle avec un bloc 4 faces (mais pas trop fort, sinon on risque de l'abîmer).

Ils jaunissent



C'est quoi le problème ? L'ongle absorbe les pigments. Même après avoir retiré un vernis, il reste légèrement coloré. Autres responsables : les produits ménagers et le tabac.
Je fais quoi ? On commence toujours par une base. Et, pour déjaunir, on peut tremper les ongles dans un bol d'eau + 1 bouchon d'eau oxygénée.

Ils se dédoublent

C'est quoi le problème ? Les couches de kératine des ongles secs et mous se soulèvent et se séparent.
Je fais quoi ? On trempe l'ongle nu dans un bol d'huile d'olive tiède pendant 5 à 10 min, puis on le frotte avec un demi-citron. S'il est sec, on utilise une base hydratante, s'il est mou, un vernis durcisseur.

Première ride ?



Quand apparaît-elle ? La première, la vraie, apparaît vers 25 ans et touche tous les types de peau. C'est une ridule de déshydratation : le film hydro-lipidique est altéré et la peau asséchée commence à marquer, surtout sur le contour de l'œil. Le terme « première ride » est également utilisé pour désigner les rides d'expression ou dynamiques, liées aux mouvements du visage (lorsqu'on fronce les sourcils, qu'on plisse les yeux...), ou encore les rides chronologiques, qui commencent à apparaître vers la trentaine, car le collagène n'est plus synthétisé de manière qualitative

Qu'est-ce qu'on fait ? La bonne nouvelle, c'est que tant que les rides ne sont pas creusées, elles sont réversibles. D'où l'importance de prendre soin de sa peau en prévention et de choisir des actifs

Poulet m'chermel

Ingrédients

-2 poulets.
-3 oignons.
-2 gousses d'ail écrasées.
-10 brins de persil.
-10 brins de coriandre.
-1 pointe de safran.
-1 cuillerée à soupe de jus de citron un citron confit.
-1 cuillerée à soupe de piment doux.
-1 cuillerée à café de cumin.
-huile.
-Sel.
-Poivre

Les Étapes

Dans une cocotte faire revenir à l'huile les poulets entiers (ou en morceaux) avec leur foies et gésiers,les oignons émincés,l'ail pressé,le safran. saler,poivrer, et mouiller de 3 petits verres d'eau.laisser mijoter à feu moyen 30 minutes ,à couvert,en retournant de temps en temps les poulets. Ajouter le piment,le cumin,la coriandre et le persil hachés et le citron confit émincé.Faire cuire encore 15 minutes.En fin de cuisson,verser le jus de citron. Bien mélanger et laisser mijoter encore quelques minutes,pour que la sauce soit onctueuse.



Galette au pommes de terre et épinards

Ingrédients

- 4 pommes de terre épluchées
-1 cas d'huile d'olive
- 1 oignon haché
- 350 g de viande haché
- épinards hachées
- 6 oeufs
- 1/2 verre de lait
- 1/2 verre de fromage râpé



Les Étapes

Coupez les pommes de terre en petits morceaux, faites cuire dans de l'eau bouillante et salé.
Dans une poêle mettez l'huile, ajoutez l'oignon haché, faites dorer 5 min, ajoutez la viande haché, laisser cuire, ajoutez les pommes de terre les épinards hachés, mélangez bien.
dans un petit bol, mélangez le lait et les oeufs et versez le tout, laissez cuire sur feux doux.
saupoudrez de fromage râpé et faites entrer au four quelques minutes et servez chaud.

Soigner les cheveux secs

Il arrive souvent que l'on ait des cheveux secs mais on peut lutter contre le phénomène du cheveu sec en utilisant un traitement maison. La chair de l'avocat est une excellente crème de soin pour les cheveux secs.
Il faut écraser la pulpe d'un avocat à point ou même trop mûr avec un jaune d'oeuf.
Appliquer cette crème en massage sur les cheveux secs, et patienter au moins un quart d'heure, la tête enveloppée dans une serviette ou un film plastique.
Laver ensuite les cheveux normalement et au bout du premier traitement, les cheveux secs deviendront plus soyeux.
En quelques semaines, la gaine du cheveu sec se reconstituera et ce dernier sera visiblement plus beau.

Attendrir de la viande

Quand on s'aperçoit que la viande que l'on veut manger est dure, on peut l'attendrir.
Si c'est un steak, il faut le faire mariner dans de l'huile d'olive et du vin rouge avec du paprika. Si c'est du porc, faire une marinade de lait et d'huile d'olive et si c'est du pot-au-feu laisser tremper dans du vinaigre.
Toutes les marinades doivent durer trois heures.

QUESTION : *Quelles huiles pour les peaux grasses à tendance acnéique ?*





RÉPONSE : **Huile de noisette :** elle convient particulièrement aux peaux grasses, car elle régularise l'excès de sébum et resserre les pores. Elle est indiquée dans le traitement des points noirs. En outre, elle a des propriétés apaisantes, protectrices, calmantes et nourrissantes. Enfin, elle est très agréable à utiliser car elle est fluide et ne laisse pas de film gras.

♥ **Huile de jojoba :** cette huile est adoucissante, calmante, cicatrisante et régulatrice. Elle
Permet également de régulariser l'excès de sébum (aussi bien au niveau du visage qu'au niveau du cuir chevelu d'ailleurs).

♥ **Huile de pépins de raisin :** c'est une huile que j'apprécie particulièrement car elle est facile à trouver, et toujours très efficace. Elle est très fine et fluide, elle est régulatrice et ne laisse pas de film gras.

♥ **Huile d'olive :** et oui, contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'huile d'olive est recommandée pour les peaux grasses, car elle est très riche en acides gras et en vitamines (A, B, C, D, E). De plus elle a des propriétés adoucissantes, calmantes, cicatrisantes, nourrissantes et régulatrices.

♥ Huile de tamanu ou de calophylle inophylle : huile miracle aux nombreuses vertus, elle est apaisante, hydratante, cicatrisante, anti-inflammatoire, anti-bactérienne et anti-parasitaire.

PS: Pour les peaux acnéiques, mieux vaut utiliser en particulier de l'huile de jojoba, de l'huile de pépins de raisin et de l'huile de tamanu...Contrairement au cas des peaux matures, je vous conseille plutôt d'utiliser ces huiles dans une crème, ou alors de temps à autres seulement en substitution d'une crème de nuit.



♥ Masque relaxant (pour visage fatigué) ♥

* Mélangez deux grosses cuillerées de farine d'avoine dans un bol de lait frais, à peine tiédi. Ajoutez une cuillerée à dessert d'eau de rose et quelques gouttes de teinture de benjoin. Appliquez cette "bouillie" sur tout le visage et maintenez-la avec deux larges compresses de gaze. Gardez pendant quarante-cinq minutes et rincez abondamment à l'eau tiède.



N'oubliez pas de protéger les lèvres, zone fragile, avec des baumes ou sticks réparateurs. En cas de gerçures, appliquez une couche épaisse, comme un masque, plusieurs fois par jour, ça fait un look de skieuse!

Les cheveux qui rengraissent après chaque shampooing, c'est



vite pénible. Et les laver frénétiquement ne fait qu'aggraver le problème La solution
Une huile régulatrice pour stimuler le cuir chevelu et réduire le sébum.

Les ingrédients

L'huile de Neem, un vrai ingrédient miracle que l'on trouve dans toutes les herboristeries.
La recette
Pas besoin de la mélanger, il suffit de déposer quelques gouttes d'huile de Neem directement sur le cuir chevelu et de se masser délicatement les racines.
Attention à ne pas irriter la peau pour ne pas provoquer l'effet inverse et augmenter le flux de sébum.
On laisse poser l'huile quelques minutes avant de rincer l'ensemble des cheveux et de procéder au shampoing habituel. Répétez ce rituel une à deux fois par mois seulement.

♥ DE L'ASPIRINE POUR FAIRE BRILLER LES CHEVEUX♥



* Tout d'abord, vous aurez besoin de 8 comprimés d'aspirine et de l'eau. Commencez par faire fondre les 8 comprimés d'aspirine dans un litre d'eau. Appliquer ce mélange sur les cheveux essorés en dernière eau de rinçage.
Maintenant, il faut faire un démêlage en douceur. Cette recette est surtout recommandée en hiver afin de redonner plus de couleur à la chevelure... Attention à la fréquence conseillée. Vous pouvez l'utiliser une fois par semaine ou une semaine sur deux.

GATEAU ÉCONOMIQUE



Ingrédients:

- 1 œuf
- 250 ml d'eau
- 3 c à s de cacao
- 5 c à s de beurre fondu
- 170 g de sucre
- 200 g de farine
- 2 sachets de levure chimique

Temps de préparation : 10 min
Temps de cuisson :25 min

Préparation

- Préchauffez le four à 180°C (th.6)
- Mettre l'eau, le cacao et l'œuf dans un saladier et battez tout ça jusqu'à ce que ça mousse
- Ajoutez le sucre et continuez à battre ainsi que le beurre
- mélangez la levure et la farine et intégrez ce mélange à votre préparation (faite le avec un fouet manuel pour ne pas trop battre l'appareil)
- Beurrez et farinez un moule, j'ai utilisé mon moule carré qui fait 19 cm
- Versez votre mélange dans le moule et enfournez (moi la cuisson a pris chez moi 25 minutes avec un four à chaleur tournante et non 15 minutes)
- Laissez refroidir et découpez votre gâteau en carrés et saupoudrez au choix cacao, sucre glace et même du chocolat

TOURTE AU POULET ET AUX THONS

Ingrédients:

- 2 pâtes feuilletées ou 8 à 10 feuilles de pâte à filo
- 200 g de blanc de poulet cuit et émietté
- 150 g de thon égoutté
- 2 c à s de câpres
- 2 c à s de fromage frais
- 150 g d'olives dénoyautés noir ou vert ou un mélange des deux
- 1 oignon émincé
- Sel, poivre
- 1 pincée de noix de muscade
- 2 c à s de jus de citron
- 2 c à s d'huile d'olive
- 50 g de parmesan fraichement râpé
- Du beurre fondu pour badigeonner si vous utiliser la pâte à filo ou un œuf pour badigeonner si vous utiliser la pâte feuilletée



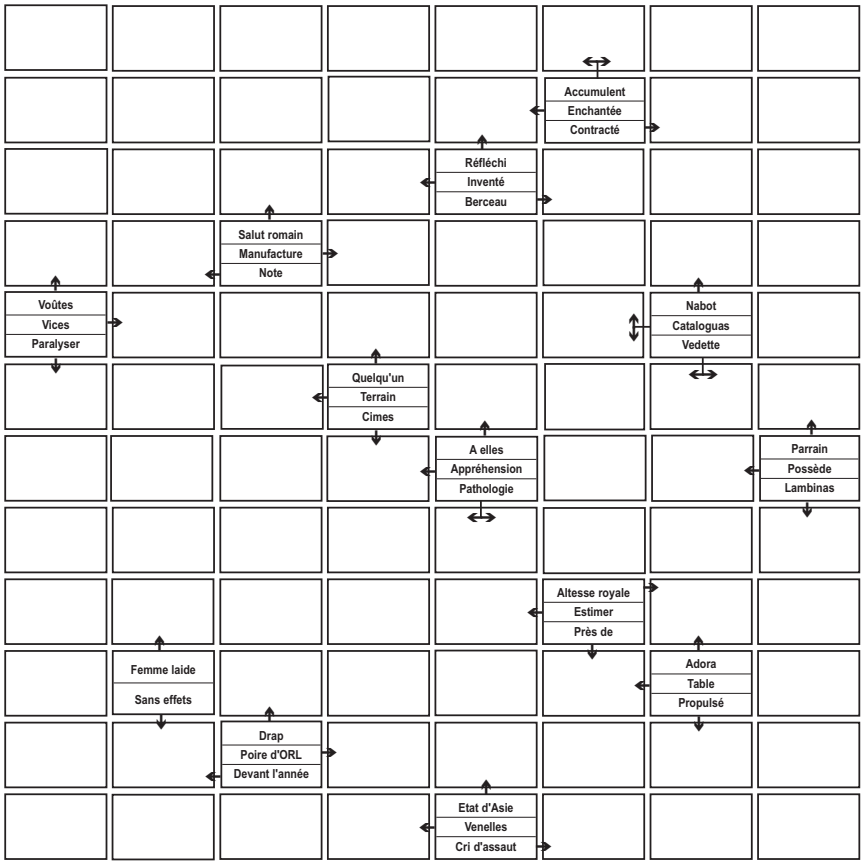
Préparation:

- Faire revenir l'oignon dans l'huile d'olive
- Ajouter le poulet émietté et bien mélangé, retirer du feu
- Dans un saladier ajouter le fromage, les câpres, les olives coupés, le thon, le parmesan
- Saler, poivrer et ajouter la noix de muscade
- Prendre un plat de four rond
- Mettre une pâte feuilletée au fond
- Verser la farce
- Mettre la deuxième feuille dessus et bien souder
- Badigeonner d'œuf
- **Si vous utiliser les pâtes à filo:** badigeonner le fond du plateau avec du beurre, mettre une feuille, remettre du beurre et une feuille filo et ainsi de suite pour 4 feuilles
- Verser la farce, égaliser
- Rabattre les feuilles sur la farce et fermer avec une pâte à filo, badigeonner avec du beurre, et plier la feuille en dessous et terminer jusqu'à mettre 4 ou 5 feuilles
- Préchauffer le four à 180°C
- Mettre dans le four pour 15 à 20 mn ou jusqu'à voire une belle couleur dorée de la pâte

Remarque:

- La farce doit être bien crémeuse, vous pouvez ajouter
3 c à s de lait si elle est un peu sèche
- Mettre juste un peu de sel vu que les ingrédients sont salés
- Si vous utilise la pâte à filo une fois sortie du four vous pouvez saupoudrer avec une pincée de fleur de sel

Mots fléchés n° 1397



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1396

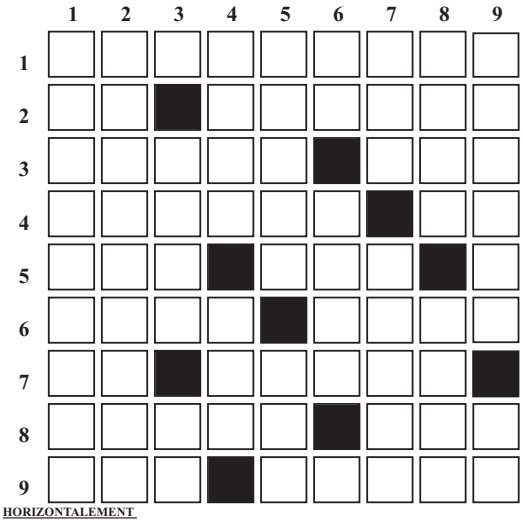
Horizontalement

BLESSANT
RIPE - RIA
ICONE - TR
MEUT - GRE
ANS - MUE -
SCENES - S
- ERES - AI
OS - USAGE
U - EV - GAG
TEMERITE
ROI - USER
ANTRE - SA

Verticalement

BRIMAS - OUTRA
LICENCES - EON
EPOUSER - EMIT
SENT - NEUVE - R
S - E - MESS - RUE
AR - GUS - AGIS -
NITRE - AGATES
TARE - SIEGERA

Mots croisés 9/9 n° 1397



SOLUTION N°1396

HORIZONTALEMENT

EPICENTRE
MAMELU - OP
BRADE - PSI
O - GAVEUSE
URI - EPIER
TENDRON - R
ISEO - UELE
ETE - PS - IE
SE - QUETES

VERTICALEMENT

EMBOUTIES
PAR - RESTE
IMAGINEE -
CEDA - DO - Q
ELEVER - PU
NU - EPOUSE
T - PUINE - T
ROSSE - LIE
EPIERREES

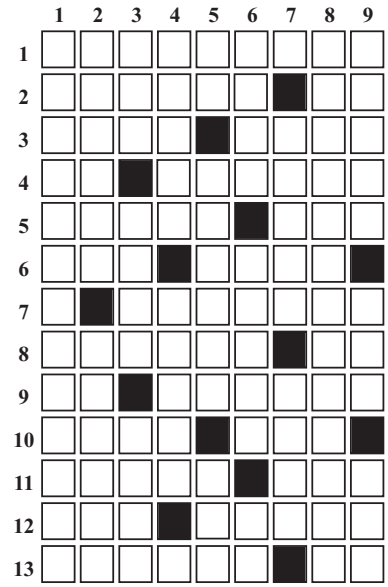
HORIZONTALEMENT

1. Chagriné - 2. La rumeur - Poil de chèvre d'angora - 3. Petit loir gris - Bistrot - 4. Etat des Etats-Unis - Amour de Zeus - 5. Endosse - Piquant - 6. Coude de crosse de fusil - Congédie - 7. Queue de brebis - Bois précieux - 8. Propre - Ornement architectural - 9. Est-Sud-Est - Ennuyer.

VERTICALEMENT

1. Fiente de pigeons - 2. Chères - 3. Filets de chasse - Guide de mine - 4. Brouillard de Londres - Démonstratif - 5. Poux - Berceau - 6. Il nous fait tourner la tête - Amas de neige - 7. Supplément - Revêtements de sol - 8. Refusai d'admettre - Songe - 9. Faux - Erbium.

Mots croisés 9/13 n° 1397



HORIZONTALEMENT

1. Se dévouer (Se) - 2. Recruté - Refus d'ailleurs - 3. Mot à dire - Accepté - 4. Devenu mortel -Talon - 5. Inventer - Harassé - 6. Direction - Jeune obstiné - 7. Abordé - 8. Vole en dupant - Mot qui coordonne - 9. Dernier mot - Egarement - 10. Cheminée - Elue de calendrier - 11. Contredites - N'hésite pas - 12. Possessif - Divertit - 13. Souffre - Blousé.

VERTICALEMENT

1. Sur-le-champ - 2. Ville française - Pays - 3. Hurlement - Disposition de l'humeur - Restitue - 4. Canasson - A déchiffrer - 5. Pour un tiers - Augure - Lettres princières - 6. Très épris - Chants de fête - Réfléchi - 7. Sorti de sa coquille - Ça vaut de même - 8. Merveilleuse - 9. Supplices - Saison des chaleurs - Elle coupe certains alcools.

SOLUTION N° 1396

HORIZONTALEMENT

PANTOUFLE
RIA - BRAIS
OS - CIE - ET
NEGUS - TER
ŒIL - RUSA
N - REPAS - D
CLOSES - JE
ION - REVA -
AU - ECRINS
TRAMA - TVA
IENA - LAIC
ON - ENSILER
NASALE - RE

VERTICALEMENT

PRONONCIATION
AISEE - LOURE -
A
NA - GIRON -
ANES
T - CULES -
EMANA
OBIS - PERCA -
SL
URE - RASER -
LIE
FA - TUS - VITAL -
LIEES - JANVIER
ESTRADE -
SACRE

soduku 127

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			4	6	7			
	2							
7	4					3	1	8
					1	8	4	
	1			3			5	
	3	2	7					
8	7	1					2	5
						9	3	
			5	2	6			

SOLUTIONS

1	9	2	8	4	5	7	3	6
4	3	7	9	6	2	1	5	8
8	5	6	3	1	7	2	9	4
2	8	3	1	7	9	4	6	5
6	4	9	5	2	8	3	1	7
7	1	5	4	3	6	9	8	2
5	7	8	2	9	3	6	4	1
3	6	1	7	5	4	8	2	9
9	2	4	6	8	1	5	7	3

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Stars sous hypnose



DIVERTISSEMENT - 1 saison

L'animateur propose une nouvelle soirée au cours de laquelle ses invités seront victimes des pouvoirs d'hypnotiseur de Messmer. Ainsi Sandrine Quétier, Priscilla Betti, Andy Cocq, Christine Bravo, Waly Dia, Christophe Beaugrand, Laury Thilleman et Chris Marques ont subi, lors d'une expérience mise en scène à l'extérieur en caméra cachée ou bien sur le plateau, les pièges imaginés par le Québecois. Quand certains doivent relever des défis farfelus, d'autres sont « programmés » pour adopter des attitudes étranges en entendant certains mots, par exemple.

21.00 : Le plus grand cabaret du monde



DIVERTISSEMENT - 5 saisons / 5 épisodes

Pour ce premier numéro de l'année, c'est l'humoriste Chantal Ladesou qui officie en tant que marraine. Les invités : Michel Leeb, Raphaël Mezrahi, Renaud Capuçon, Anny Duperey, Jarry, Guillaume de Tonquédec, Thomas Thouroude, Vincent Moscato, Maud Fontenoy et Yves Bigot assistent à des numéros de magie et de cirque les plus novateurs, créés par des artistes venus du monde entier. Avec Yunke (grande illusion avec la scie circulaire), la troupe Hebei (acrobaties à vélo), Eric Leblon (magie comique), Bernard Bilis (close-up), le Cirque national de Chine (jonglage avec des vases)...

20.55 : Le sang de la vigne



TÉLÉFILM POLICIER - France (2010) - 7 saisons / 22 épisodes

L'œnologue Benjamin Lebel est l'invité d'honneur d'une dégustation de vin au château du Clôt de Vougeot, en Bourgogne. Très vite, Bernard Aristide, un important négociant de la région, débarque alors qu'il avait décliné l'invitation et réclame la place de Benjamin Lebel, qui lui cède volontiers. Mais après quelques gorgées, le convive de dernière minute s'effondre. Les gendarmes concluent à un empoisonnement. Etait-ce Lebel ou Aristide qui était ciblé ?

21.00 : NCIS : Los Angeles



ÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2009) - 9 saisons / 221 épisodes

Le psychologue Nate Getz mène une enquête sous couverture pour Hetty depuis plusieurs mois visant à établir un lien entre le terrorisme et le crime organisé. Les agents découvrent que ce spécialiste a approché un puissant malfrat, ce qui les conduit à douter de sa loyauté. Ils décident néanmoins de le localiser pour en avoir le cœur net. Les événements dégénèrent lorsque Getz vole des fusils d'assaut et enlève Callen.

22.40 : 22.11.63



SÉRIE DE SUSPENSE - Etats-Unis (2016) - 1 saison / 9 épisodes

Le 1er novembre 1960, Bill Turcote parvient à s'emparer du journal datant de 1963 détenu par Jake. Ce dernier se trouve contraint de lui révéler qu'il vient du futur pour empêcher l'assassinat du président Kennedy. Ils prennent tous les deux la direction de Dallas et parviennent à localiser Lee Harvey Oswald. Sur place, Jake explique à Bill les différentes hypothèses retenues par les historiens concernant le meurtre de JFK. Il compte faire la lumière sur la vérité une bonne fois pour toute.

21.10 : Francis Cabrel, un chanteur très discret



MUSIQUE - France - 1 saison

Depuis le début de sa carrière, Francis Cabrel ne parle au public que pour annoncer une tournée ou la sortie d'un album. Né en 1953 à Agen, il a grandi à Astaffort, dans le Lot-et-Garonne, de grands-parents immigrés italiens et de parents ouvriers. Il joue dans des bals le week-end, participe à un crochet à Sud Radio puis monte à Paris avec sa guitare et connaît un premier succès avec l'album « Les Murs de poussière », sorti en 1977.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:00	12:41	15:25	17:49	19:13
CONSTANTINE	06:04	12:46	15:31	17:55	19:18
ALGER	06:19	13:00	15:44	18:08	19:32
OUARGLA	06:05	12:51	15:45	18:09	19:27
CHLEF	06:25	13:07	15:52	18:16	19:39
MOSTAGANEM	06:30	13:12	15:58	18:22	19:44
ORAN	06:32	13:15	16:01	18:25	19:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5687 – SAMEDI 28 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	07°
Oran	13°	06°
Constantine	11°	3°
Ouargla	19°	06°

TIZI OUZOU

Colère et frustration des enfants de Chouhada

La colère et la frustration des enfants de Chouhada affiliés à la Fédération des Fils de Chouhada (FFC) de la wilaya de Tizi Ouzou sont telles qu'ils ont décidé d'organiser un sit-in devant le siège de la wilaya au cours de la journée du jeudi 16 février 2017.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



L'empêchement des festivités commémoratives prévues au cimetière des Martyrs de M'douha le 18 février, soit deux jours seulement après ce sit-in, à l'occasion de la journée du Chahid est même envisageable. Cette deuxième action de protestation dépendra fondamentalement de la réponse qui leur sera donnée par le wali, Mohamed Bouderbali, lors de la tenue de ce meeting puisque parallèlement à celui-ci, les manifestants dégageront une délégation qui aura pour mission de lui transmettre leur plate-forme de revendications. C'est ce qui a été décidé, jeudi dernier, à l'occasion de la réunion tenue à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri par les des cadres et militants de cette organisation présidée par Mustapha Oudiaï. Les différents intervenants ont violemment dénoncé le mépris dont souffrent les enfants de Chouhada de la part des gouvernants et surtout de l'absence de l'Etat de droit. Certains ont même déclaré que bien des enfants de Chouhada sont tellement déçus par la situation politique et économique du pays qu'ils ont demandé à « être des binationaux ». A comprendre que cette deuxième nationalité sollicitée est française. « A ne rien comprendre, les enfants de harkis jouissent de plus de considération que nous, c'est complètement ubuesque ! », ont renchéri d'autres. D'autres encore ont accusé le pouvoir d'avoir divisé les forces de la grande famille des enfants de Chouhada en décidant d'octroyer d'énormes avantages matériels à certains et en laissant dans l'indigence la plus totale les autres. Aussi, dans leur nouvelle tentative de monter au créneau, les affiliés à la FFC ont élaboré une plate-forme de revendications composée de pas moins de dix points que voici : l'attribution de logement social à tous les ayants droit de Chouhada et leur exonération des critères prévus par la loi en vigueur, notamment celui fixant le plafond de salaire à 24 000, 00 DA, une réponse positive à toute demande de terrain pour une construction collective à usage d'habitation pour les enfants de Chouhada, faire bénéficier les ayants droit de Chouhada d'une réduction de 40% pour tout achat de logement de l'OPGI tel que prévu par la loi, le respect du quota de 20 % en faveur des enfants de Chouhada pour toute distribution de logements, locaux commerciaux, terrains, etc, le bénéfice d'une augmentation de deux catégories au classement de la fonction publique, et ce conformément à l'article 39 de la loi n°07-99 du 05 -04 1999 avec effet rétroactif à compter de la parution de cette loi, la valorisation de 7, 5 années considérées comme période de travail effective, la préservation des symboles de la révolution algérienne, une réparation au préjudice moral et financier aux ayants droit de Chouhada, la généralisation de l'article 25 de la loi relative au Mouddjahid et au Chahid et réversibilité sans conditions aux conjoints en cas de décès et un emploi aux enfants des ayants droit de Chouhada. Notons enfin que lors de cette rencontre de jeudi dernier, certains participants ont cité plusieurs cas de violation des lois de la République, et ce de la part même de ceux qui devaient veiller logiquement à leur respect. En d'autres termes, par ceux ayant pu obtenir le statut d'hiérarque grâce au sang des martyrs.

APRÈS AVOIR LUTTÉ CONTRE LA MALADIE

Décès de Bakhti Belaib ex-ministre du Commerce



L'EX- MINISTRE du Commerce Bakhti Belaib est décédé jeudi soir dans un hôpital parisien des suites d'une longue maladie. C'est ce qu'ont annoncé des membres de sa famille. La dépouille du défunt a été rapatriée hier en fin de journée et sera inhumée cet après-midi au cimetière de Cheraga (Alger). En poste de ministre depuis juillet 2015, en remplacement d'Amara Benyounès, feu Bakhti Belaib suivait un traitement médical depuis le 18 janvier en cours, alors que le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, avait été désigné pour assurer l'intérim du ministère du Commerce. M. Tebboune et l'ensemble du personnel du secteur "très attristés" par ce décès, ont présenté à la famille du défunt, leurs "sincères condoléances", à travers un communiqué publié sur le site du ministère du Commerce. Né le 22 août 1953 à Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, Bakhti Belaib, marié et père de trois enfants, était diplômé en sciences commerciales de l'Institut National de Commerce (juin 1977). Il avait occupé plusieurs postes de responsabilité dans le département du commerce, comme sous-directeur au ministère du Commerce (décembre 1982 - juillet 1989). Directeur central au commerce (juillet 1989 - août 1990). Directeur général de l'organisation commerciale (août 1990 - octobre 1991), avant d'assumer les fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère de la PME (novembre 1992 - avril 1994). Par la suite, il avait été chargé de mission auprès du Chef du Gouvernement (avril 1994 - septembre 1996). Egalement membre du Conseil national du rassemblement national démocratique (RND), Belaib avait occupé, pour la première fois, le portefeuille de ministre du Commerce entre septembre 1996 et décembre 1999.Il a été le premier responsable algérien à avoir conduit la délégation algérienne lors du 1er round de négociation pour l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

S.N

ALGÉRIAN OLYMPIC AND SPORTS AWARDS 2016

Les plus grandes vedettes du sport algérien honorées

CETTE fin de semaine un féérique show a été organisé dans un chapiteau du Hilton étincelant de mille feux, pour honorer et distinguer les plus grandes stars du monde sportif algérien. En 2016, c'est la troisième édition de l'événement Algerian olympic awards et cela, avec la participation du président du Comité olympique algérien Mustapha Berraf, de nombreuses personnalités nationales invitées ainsi qu'un hôte étranger, le secrétaire du comité olympique du Sénégal.

Le chapiteau du Hiton brillait aux normes internationales de la technologie d'avant-garde en matière d'équipement audio-visuel, avec des écrans géants et un podium au décor et aux couleurs étincelants propres aux grands événements. C'est que cette soirée voulait être à la hauteur des performances élevées de nos athlètes et sportifs qui ont hissé haut le prestige de notre pays au niveau international. Elles étaient présentes, en effet les vedettes du 1 500 mètres et du 800 mètres, Noureddine Morceli, Hassiba Boulmerka et bien sûr, Tewfik Mekhloufi, le héros des jeux olympique de Rio en 2016. Les films retraçant leurs victoires étaient simultanément illustrés sur grand écran lors de leur passage sur scène. Ces images, d'une grande intensité émotionnelle, restent toujours aussi fortes à l'exemple des larmes versées par Nouredine Morceli, médaille d'or, à l'écoute de l'hymne national sur le podium des jeux olympique. L'événement Algerian olympic and sports awards 2016 a été aussi l'occasion d'honorer nos sportifs qui ont évolué avec succès tout au long de cette année dans des disciplines aussi diverses que le judo, l'escrime, la natation, le basketball, le volleyball, le tennis. Ce fut l'occasion de distinguer également nos sportifs qui ont remporté une avalanche de médailles d'or, d'argent et de bronze aux jeux paralympiques de Rio de Janeiro en cette année 2016. Ces athlètes et sportifs ont été la fierté de l'Algérie, faisant rayonner haut notre emblème national et les distinctions reçues au cours de cette soirée constituent un geste de reconnaissance et de gratitude à leur égard. Awards 2016 a été une opportunité pour rappeler l'immense effort accordé par l'Etat afin d'accompagner et de promouvoir le sport algérien dans toutes ses disciplines. Ce soutien se manifeste du plus haut niveau, celui de la présidence de la République, jusqu'à ses grandes institutions, témoins les représentants du Premier ministère et du Sénat à cette remise de distinctions au monde sportif algérien. Les sponsors étaient aussi en force avec Mobilis, Alliance Assurances, Iris,

SPORT ET MUSIQUE

Cette soirée en l'honneur du sport algérien n'a pas été seulement un retour sur le passé mais aussi un clin d'œil à l'avenir. Deux grandes joutes sportives internationales sont en préparation : il s'agit des jeux africains et de la jeunesse en 2018 à Alger et les jeux méditerranéens en 2021 à Oran. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, été présent à ces awards pour témoigner de l'avancement intensif en cours des préparatifs. Algerian of olympic and sportifs awards a été également un moment de divertissement avec une soirée de gala animée par des vedettes de la musique et de la chanson, démontrant que le sport est lié à l'art musical et que la musique est une partie indétachable de la vie du sport.. C'est ainsi que le groupe musical Freekane, actuellement à la tête de la musique de la jeunesse, a marqué son passage sur scène. Il a été suivi par la dynamique Hassiba Amrouche qui sait mettre et créer de l'ambiance dans les manifestations sportives. Cheb Toufik était également présent, lui qui est l'idole des jeunes.

Samir Toumi a mis à profit cette soirée pour présenter, en exclusivité et chanter sa dernière création, qui est un titre incitant la jeunesse à aimer passionnément leur pays, l'Algérie. Samir Toumi a accompagné sa chanson avec une belle prestation d'un ballet chorégraphique. Safy Boutella, l'illustre auteur de fresques musicales de très haute élaboration et conception se trouvait parmi les invités de Algerian olympic and sportifs awards. Sa présence prouvant la grande alliance régnant et liant le sport en général à l'esprit de créativité et d'inspiration du monde de la musique.

Kamel Cheriti